

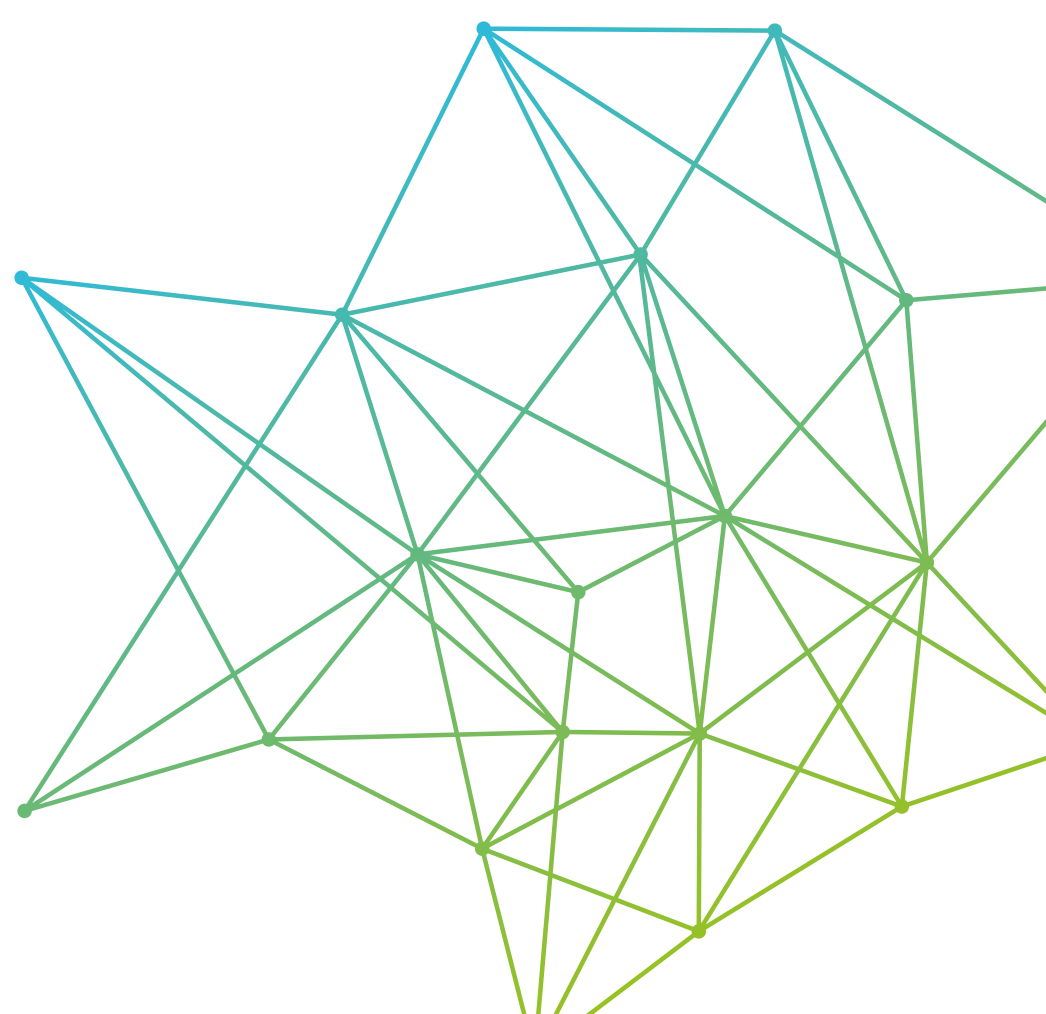
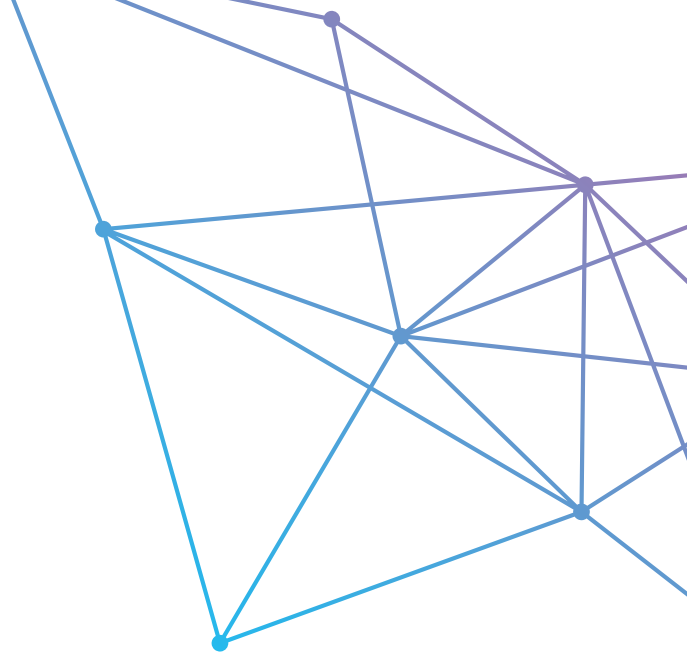
JE SUIS LE QUÉBEC LE QUÉBEC C'EST NOUS

PLAN D'ACTION JEUNESSE 2021-2024



JE SUIS LE QUÉBEC LE QUÉBEC C'EST NOUS

PLAN D'ACTION JEUNESSE 2021-2024



Cette publication a été réalisée par le Secrétariat à la jeunesse en collaboration avec la Direction des communications.

Une version accessible de ce document est disponible en ligne. Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez communiquer avec le Secrétariat à la jeunesse au saj@mce.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information :

Direction des communications
du ministère du Conseil exécutif
et du Secrétariat du Conseil du trésor
1^{er} étage, secteur 400
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : 418 643-2001
Télécopieur : 418 643-3006
Courriel : communic@mce.gouv.qc.ca
Site Web : quebec.ca/gouv/ministere/conseil-executif

Dépôt légal – Juin 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-89535-0 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2021

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



Nos jeunes sont notre plus grande richesse, en tant que peuple. Nous avons le devoir de leur offrir tous les outils pour répondre à leurs ambitions, afin qu'ils puissent réaliser leurs rêves. C'est pourquoi je suis fier de leur présenter le Plan d'action jeunesse 2021-2024.

Ce plan est le résultat de nombreuses consultations où les jeunes de divers horizons et les organismes jeunesse ont pu s'exprimer sur leurs besoins et leurs priorités. Il apporte aussi des réponses aux répercussions de la pandémie, vécues par les adolescentes et adolescents et les jeunes adultes.

Ce plan est un outil supplémentaire pour bâtir une nouvelle économie plus autonome et prospère à la sortie de la crise. Il propose des actions pour accompagner les jeunes dans leur développement personnel, scolaire et professionnel. Il est basé sur leurs priorités. Deux de celles-ci sont d'ailleurs mises de l'avant dans ce plan : l'environnement et la culture. Elles s'ajoutent aux cinq axes déjà cités dans la Politique québécoise de la jeunesse 2030.

Les jeunes de partout au Québec doivent être au centre du changement, pour bâtir un Québec qui les fera rêver; leur Québec de demain. Je compte beaucoup sur leur audace et leur talent pour nous aider à continuer d'avancer comme nation. Ils n'ont pas à avoir peur d'être ambitieux!

Votre gouvernement sera là pour les soutenir et pour bâtir avec eux un Québec plus vert, plus prospère et plus fier.

François Legault

MESSAGE DE L'ADJOINT
PARLEMENTAIRE
DU PREMIER MINISTRE
POUR LE VOLET JEUNESSE



La jeunesse, c'est la période de tous les possibles; c'est l'époque des rêves et des ambitions. Passionnée, réfléchie et déterminée, elle marque toutes les générations par son sens du devoir et son implication.

Le Plan d'action jeunesse 2021-2024 de notre gouvernement est le reflet de cette jeunesse. Les consultations que nous avons menées, à l'automne 2019, nous ont permis de tendre l'oreille et d'écouter les jeunes. De Lévis à Baie-Comeau, en passant par Montréal, Gatineau et Rimouski, les jeunes et les responsables des organismes qui travaillent auprès d'eux nous ont fait part de leurs priorités, et ce, de différentes façons.

Le plan d'action est le reflet des besoins exprimés dans les consultations régionales, numériques et autonomes ainsi que dans les nombreux mémoires reçus au Secrétariat à la jeunesse. Il répond aussi aux enjeux mis de l'avant, lors de la pandémie historique, et particulièrement ceux des jeunes aux parcours de vie différenciés.

L'emploi, l'entrepreneuriat, la citoyenneté, l'éducation ainsi que la santé sont toujours les priorités des jeunes du Québec. Comme ces derniers sont de plus en plus nombreux à se soucier notamment de la lutte contre les changements climatiques, de la promotion de la culture québécoise et de l'avenir de la langue française, il était primordial de porter une attention particulière à ces différents aspects dans l'élaboration du plan d'action. C'est pourquoi l'environnement et la culture font dorénavant partie des axes d'intervention du plan qui prépare les jeunes à mener une vie active et engagée.

Notre souhait sincère est que les jeunes de toutes nos régions soient encore plus fiers d'être québécois. Ce plan est une feuille de route qui permettra à de nombreux jeunes de s'accomplir ici. Au cours des trois prochaines années, c'est avec grand enthousiasme et une foi inébranlable envers la jeunesse que nous nous appliquerons à mettre en œuvre les actions qui y sont proposées.

Samuel Poulin

TABLE DES MATIÈRES

LA CONSULTATION EN BREF.....	4
LE PLAN D'ACTION EN BREF.....	4
INTRODUCTION.....	5
MESURES TRANSVERSALES.....	9
LES JEUNES DES PREMIÈRES NATIONS ET LES JEUNES INUIT.....	11
EMPLOI.....	13
ENTREPRENEURIAT.....	21
ENVIRONNEMENT.....	28
CULTURE.....	37
ÉDUCATION.....	45
SANTÉ.....	53
CITOYENNETÉ.....	63
GOVERNANCE.....	77
ANNEXE 1.....	80

LISTE DES SIGLES QUI APPARAISSENT DANS LE DOCUMENT

AMF	Autorité des marchés financiers
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MEQ	Ministère de l'Éducation
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MFA	Ministère de la Famille
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MJQ	Ministère de la Justice du Québec
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OQLF	Office québécois de la langue française
RQ	RECYC-QUÉBEC
SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
SAJ	Secrétariat à la jeunesse
SCF	Secrétariat à la condition féminine
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
Sépaq	Société des établissements de plein air du Québec
SES	Secrétariat aux emplois supérieurs
SQRC	Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
SRQEA	Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise

FAITS SAILLANTS

Le Plan d'action jeunesse 2021-2024 contient des mesures soutenues par le gouvernement du Québec pour réaliser les objectifs de la [Politique québécoise de la jeunesse 2030](#) (ci-après Politique jeunesse) en vue d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie.

Il prend en considération l'évolution des besoins et des aspirations des jeunes, ainsi que des priorités ressorties lors d'une vaste démarche de consultation réalisée à l'automne 2019. Il prend aussi en considération certains enjeux exacerbés par la pandémie de la COVID-19.

Le Plan d'action présente plusieurs **nouveautés**, telles que :

- l'ajout de deux axes d'intervention, soit l'**Environnement** et la **Culture** ;
- l'intégration d'objectifs afin de former et d'outiller les jeunes pour les métiers du futur, de promouvoir l'entrepreneuriat sous toutes ses formes ainsi que de soutenir le développement de la pensée critique.

Le Plan d'action jeunesse 2021-2024 s'articule autour de **sept axes d'intervention** :

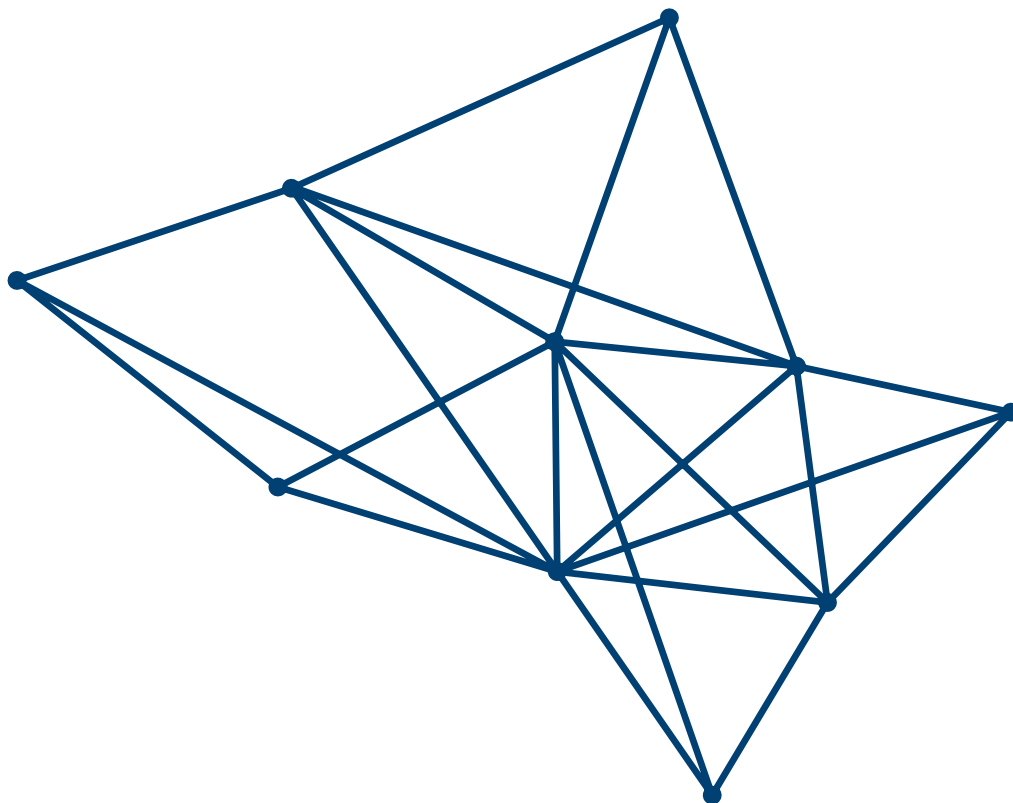
- | | | |
|-------------------|-------------|---------------|
| ■ Emploi | ■ Culture | ■ Santé |
| ■ Entrepreneuriat | ■ Éducation | ■ Citoyenneté |
| ■ Environnement | | |

Il soutient plus de 130 mesures, dont près de 80 initiatives nouvelles ou bonifiées par rapport à la précédente Stratégie d'action jeunesse :

- Un programme d'aide financière pour les infrastructures jeunesse ;
- Un partenariat avec Tel-Jeunes pour répondre à divers besoins, dont ceux qui sont associés à la santé mentale ;
- Des initiatives qui font la promotion des métiers du futur et de l'intelligence artificielle ;
- Une intensification des actions auprès des jeunes Autochtones, notamment par le soutien à de nouvelles stratégies jeunesse élaborées par les jeunes des Nations Atikamekw et Naskapie ;
- Des partenariats avec plusieurs acteurs en environnement pour soutenir des initiatives amorcées ou réalisées par des jeunes dans différents milieux tels que des établissements d'enseignement, du secondaire à l'université ;
- La diffusion de capsules d'information et la mise en oeuvre de diverses activités pour outiller et encourager les jeunes à s'engager dans leur milieu avec Mammouth XXL de Télé-Québec ;
- Des initiatives pour promouvoir la langue française ;

- Un partenariat avec les salons du livre du Québec pour développer le goût de la lecture chez les jeunes ;
- Il comporte **des investissements gouvernementaux de plus de 300 millions de dollars, sur trois ans**, dont 169 millions de dollars pour la mise en œuvre de mesures sous la responsabilité du Secrétariat à la jeunesse¹. À terme, ces dernières visent à joindre plus de 500 000 jeunes.

Le Plan d'action renforce également la gouvernance de la Politique jeunesse, notamment par la consolidation des collaborations avec les membres du comité interministériel jeunesse et la mise sur pied d'un comité de partenaires. La création de la Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans, en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec, vise également à assurer le suivi de 60 indicateurs jeunesse en lien avec les thématiques soulevées dans la Politique jeunesse et le présent Plan d'action, par exemple l'intégration et le maintien en emploi, le démarrage et la reprise d'entreprises ainsi que l'accès à la culture.



1. De ce montant, 9 millions de dollars servent au financement des sept mesures portées par des organismes autochtones et seront comptabilisés dans le [Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022](#).

LA CONSULTATION EN BREF

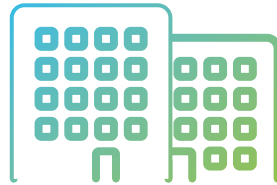
5 villes

- Lévis
- Baie-Comeau
- Montréal
- Gatineau
- Rimouski



1

**consultation
nationale** auprès
des organisations jeunesse
et des ministères



70
mémoires



3 000
personnes
consultées



LE PLAN D'ACTION EN BREF

7
axes

21
objectifs

Plus de
500 000
jeunes visés

Plus de **130**
initiatives soutenues

Près de **200**
partenaires

Plus de
300 M\$
sur 3 ans

INTRODUCTION

Le Plan d'action jeunesse 2021-2024 est le deuxième qui découle de la Politique jeunesse, lancée en 2016.

Celle-ci représente le cadre de référence qui guide l'action gouvernementale en matière de jeunesse, jusqu'en 2030, afin d'assurer une continuité dans les interventions et des effets plus structurants sur le long terme.

Le Plan d'action poursuit et renforce le soutien aux jeunes déployé par la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021. Il a pour objectif d'accompagner les jeunes de 15 à 29 ans² dans leur parcours vers l'autonomie en leur offrant des milieux stimulants, sains et sécuritaires et en les soutenant dans leurs apprentissages et leur projet de vie.

Chaque génération fait face à des enjeux qui lui sont propres. Aux mutations démographiques s'ajoutent d'autres transformations majeures, qui présentent des défis pour les jeunes d'aujourd'hui et pour la société en général. L'accélération du rythme des changements climatiques et technologiques, notamment, a une incidence sur tous les segments de la population et dans tous les domaines, que ce soit l'emploi, l'entrepreneuriat, l'environnement, la culture, l'éducation, la santé ou la citoyenneté, qui constituent les sept axes d'intervention du présent Plan d'action.

Celui-ci est le reflet d'un vaste exercice de consultation et de travaux d'analyse, réalisés depuis l'automne 2019, qui ont permis de confirmer la pertinence des orientations de la Politique jeunesse ainsi que d'identifier de nouveaux enjeux prioritaires pour les jeunes et des actions à mettre en place pour y répondre.

DEUX NOUVEAUX AXES D'INTERVENTION : ENVIRONNEMENT ET CULTURE

Afin de demeurer en phase avec les besoins prioritaires des jeunes et de tenir compte de l'évolution de certains enjeux qui ont pris de l'ampleur, le présent Plan d'action complète et réorganise les objectifs de la Politique jeunesse.

Le gouvernement a décidé d'intensifier les actions en faveur de l'environnement et de la culture. C'est pourquoi le Plan d'action jeunesse 2021-2024 en fait des axes d'intervention distincts et qu'il ajoute des objectifs en la matière.

2. La Politique jeunesse peut toutefois étendre son rayon d'action aux 12-35 ans pour avoir une visée préventive ou pour soutenir certaines transitions particulières.

Par ailleurs, le présent Plan d'action regroupe certains objectifs de la Politique jeunesse dont les visées sont intimement liées et en propose de nouveaux :

- Former et outiller les jeunes pour les métiers du futur (axe Emploi) ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat responsable (axe Entrepreneuriat) ;
- Soutenir le développement de la pensée critique et l'engagement civique (axe Citoyenneté).

Le Plan d'action est ainsi constitué de 21 objectifs³ répartis dans sept axes d'intervention. Il prévoit le financement d'initiatives concrètes qui participent à l'atteinte de chacun de ces objectifs. Ces mesures s'inscrivent en cohérence avec les priorités gouvernementales et en complémentarité avec les actions des ministères et organismes, dans le respect de leur mission. Ainsi, le Plan d'action n'englobe pas l'ensemble des services gouvernementaux destinés aux jeunes (ex. : les services éducatifs ou de santé des réseaux).

STRUCTURE DU PLAN D'ACTION

Le Plan d'action présente d'abord les mesures transversales, soit les actions qui touchent l'ensemble des axes d'intervention. Viennent ensuite, pour chacun des sept axes d'intervention :

1. les principaux défis à relever, qui concernent les jeunes ;
2. des propos recueillis lors des consultations ;
3. les mesures du Plan d'action jeunesse 2021-2024 ;
4. des actions majeures mises en place par les ministères et les organismes gouvernementaux, qui contribuent à l'atteinte des objectifs de la Politique jeunesse.

Des pictogrammes ont été ajoutés pour désigner les initiatives qui visent l'atteinte d'objectifs s'inscrivant dans plus d'un axe d'intervention.

LÉGENDE

L'initiative vise aussi l'atteinte d'un des objectifs de :

✚ l'axe Emploi

✚ l'axe Entrepreneuriat

✚ l'axe Environnement

✚ l'axe Culture

✚ l'axe Éducation

✚ l'axe Santé

✚ l'axe Citoyenneté

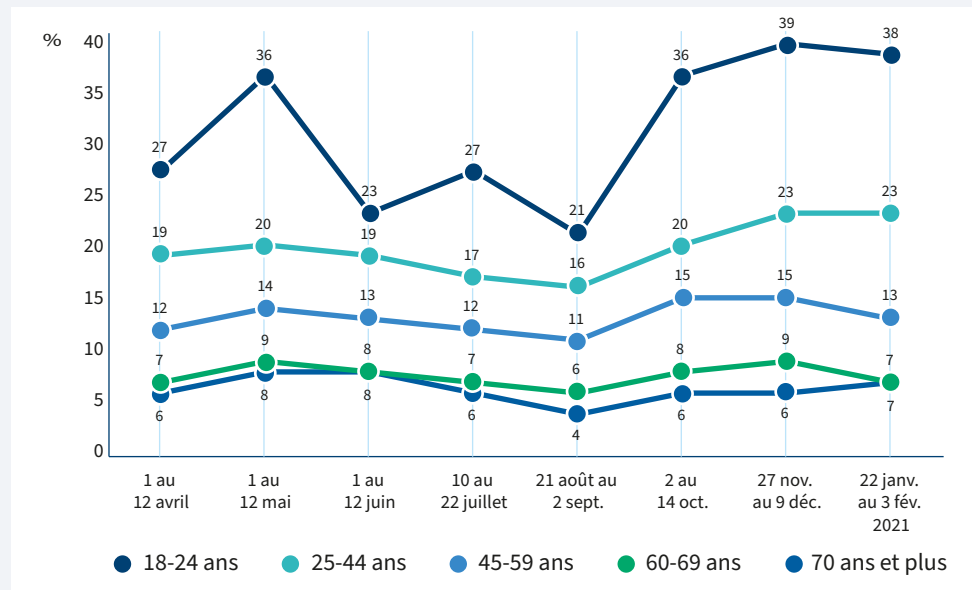
3. Voir l'annexe 1.

LES RÉPERCUSSIONS DE LA COVID-19 SUR LES JEUNES

Les travaux d'élaboration du Plan d'action ont été réalisés dans le contexte particulier de la pandémie de la COVID-19. Bien qu'il s'agisse d'un événement en apparence conjoncturel, ce contexte représente une occasion de changements majeurs, au Québec, comme ailleurs dans le monde. Il rappelle aussi l'importance, pour le gouvernement, d'agir en vue de soutenir les jeunes, particulièrement en période de crise, que celle-ci soit sanitaire, climatique, économique ou autre.

Les jeunes font partie des groupes les plus affectés par les répercussions psychologiques de la pandémie et des diverses mesures pour y faire face, de même que par les bouleversements dans les milieux scolaires et du travail, notamment.

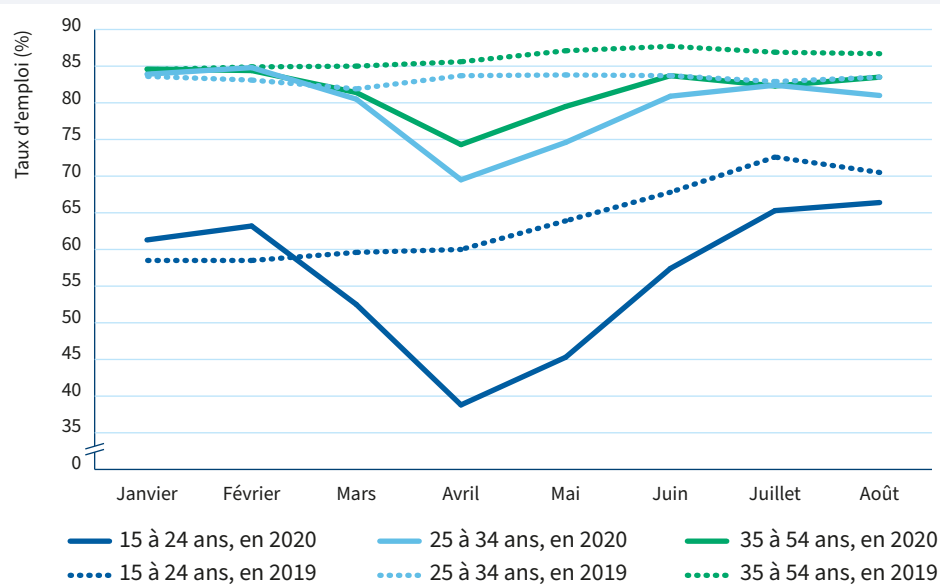
Évolution de la proportion d'adultes québécois (%) ayant un score de détresse psychologique problématique (score > 12 à l'échelle de Kessler¹) selon le groupe d'âge et le sexe, depuis le 1^{er} avril 2020



Source : Institut national de santé publique du Québec (2021). [Sondages sur les attitudes et comportements des adultes québécois](#), 9 février 2021.

1. [Échelle de détresse psychologique de Kessler à six items](#)

Taux d'emploi au Québec selon les groupes d'âge, de janvier à août - 2019 et 2020



Source : Données compilées par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec à partir de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. Dans LONGO, M. E. et BOURDON, S. (2020). [Emploi et formation des jeunes durant la pandémie](#), *Options politiques*.

Certains sondages ont montré qu'en période de confinement, les jeunes étaient, en proportion, plus nombreux à rapporter une santé mentale passable ou mauvaise qu'en temps normal. Une enquête de Statistique Canada a révélé qu'au postsecondaire, une majorité d'étudiantes et étudiants québécois de moins de 35 ans appréhendaient que leur rendement scolaire soit affecté en raison de la pandémie et que près du tiers craignaient être incapables de retourner à l'école.

En janvier 2021, trois fois plus de jeunes du secondaire ont rapporté une santé mentale passable ou mauvaise, comparativement à ce qui a été observé un an plus tôt (30 % contre 11 %). Cette hausse est d'ailleurs relevée à tous les échelons (de la première à la cinquième secondaire), et ce, autant chez les garçons que chez les filles.

Source : Université de Sherbrooke (2021). [Enquête menée par l'Université de Sherbrooke sur la santé psychologique des 12 à 25 ans – faits saillants et pistes d'action](#).

Les jeunes ne constituent cependant pas un groupe homogène, et il en va de même des effets de la pandémie sur eux. Cette situation de crise sans précédent a par ailleurs confirmé l'engagement des jeunes dans la société. En tant qu'agentes et agents de changement, les jeunes artistes, athlètes, bénévoles, environnementalistes, élèves, travailleuses et travailleurs ou entrepreneurs ont contribué à la recherche de solutions novatrices et se sont portés volontaires pour offrir des services essentiels (santé et services sociaux, commerces de détail, livraison, etc.). Ils ont également soutenu leurs proches (parents, grands-parents, voisins, etc.) de diverses manières.

MESURES TRANSVERSALES

Le Plan d'action jeunesse 2021-2024 soutient des initiatives qui peuvent avoir des effets sur l'ensemble des axes d'intervention.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES JEUNESSE

Le Programme permet le financement des projets ponctuels d'acquisition, de rénovation et d'aménagement d'infrastructures afin d'améliorer la qualité de l'offre de service aux jeunes de 15 à 29 ans de l'ensemble du Québec.

Il permet, par exemple, le financement de l'aménagement d'une cuisine collective, de la construction d'une salle multimédia ou encore de l'achat d'un bâtiment par une coopérative qui offre des services à des jeunes au sein d'une communauté autochtone.

Le Programme est destiné aux organismes sans but lucratif, aux coopératives et aux entreprises d'économie sociale. Il s'inscrit en complémentarité des autres enveloppes financières destinées aux infrastructures offertes par le gouvernement du Québec, comme le [Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives](#) et le [Programme d'amélioration des maisons d'hébergement](#).

FONDS MILLE ET UN POUR LA JEUNESSE

En partenariat avec l'organisme La Ruche, le [Fonds Mille et UN pour la jeunesse](#) est un fonds d'appariement qui allie le financement participatif, la contribution d'entreprises et le soutien du gouvernement du Québec. Le Fonds génère un effet de levier pour propulser les initiatives, partout au Québec, qui touchent principalement les jeunes de 15 à 29 ans.

Par exemple, le Fonds permet le financement de la création d'un comité jeunesse dans un musée d'art, du développement d'une plateforme Web en santé mentale ou de la mise en œuvre d'un projet entrepreneurial de serre urbaine qui offre des services aux jeunes aux parcours de vie différenciés.

Le Fonds est destiné aux organismes de la société civile dont l'action est cohérente avec les objectifs de la Politique jeunesse. Il s'inscrit en complémentarité avec [les programmes de financement](#) du Secrétariat à la jeunesse et encourage la participation des communautés à des initiatives jeunesse de leur région. La Ruche offre un accompagnement aux promoteurs dans la réalisation de leur campagne de financement.

STRATÉGIES JEUNESSE EN MILIEU MUNICIPAL

En plus des mesures ponctuelles que le Secrétariat à la jeunesse soutient en période d'élections municipales, le Plan d'action jeunesse 2021-2024 prévoit poursuivre et élargir le Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal. Ce programme vise à renforcer l'action et l'autonomie locales en faveur des jeunes. Il permet la réalisation d'une consultation menée auprès des jeunes de la localité, la constitution d'un comité jeunesse qui formule des avis à un conseil municipal, ou encore l'élaboration d'un plan d'action jeunesse à l'échelle d'une MRC.

Le Programme sera bonifié par l'ajout d'un volet pour le soutien de projets concrets d'organismes municipaux, ou d'un de leurs partenaires, qui visent à mettre en œuvre des plans d'action jeunesse ou qui répondent à un besoin exprimé lors d'une consultation locale.

La mise en œuvre du Programme est appuyée par un comité de partenaires qui agissent auprès des organismes municipaux et des jeunes.

MOBILITÉ DES JEUNES AU QUÉBEC, AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL

Afin de favoriser la mobilité des jeunes de 18 à 35 ans, tant sur la scène internationale qu'au Québec et qu'ailleurs au Canada, le Secrétariat à la jeunesse continue d'appuyer les programmes des Offices jeunesse internationaux du Québec :

- [Développement de carrière](#)
- [Entrepreneuriat](#)
- [Mobilité étudiante](#)
- [Insertion socioprofessionnelle](#)
- [Engagement citoyen](#)

Il poursuit également le déploiement du programme [Québec Volontaire](#), qui, grâce à un soutien financier et à un accompagnement, permet aux jeunes d'aider les communautés, principalement au Québec, en s'impliquant dans des projets de volontariat.

De plus, une collaboration avec le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes permet le soutien à l'élaboration et à la réalisation d'initiatives qui encouragent une connaissance réciproque entre les jeunes du Québec et ceux d'ailleurs au Canada, notamment les francophones en situation minoritaire.

PRIX RECONNAISSANCE JEUNESSE DU PREMIER MINISTRE

Les [prix Reconnaissance jeunesse du premier ministre](#) visent à reconnaître les actions exemplaires de jeunes qui contribuent à faire briller le Québec et à souligner la contribution exceptionnelle d'acteurs, qui se sont démarqués par leur engagement en faveur des jeunes au cours de leur parcours.

LES JEUNES DES PREMIÈRES NATIONS ET LES JEUNES INUIT

Alors que les jeunes de moins de 30 ans ne constituent que le tiers de l'ensemble de la population du Québec, ils composent la moitié de la population autochtone. Cette situation représente une occasion unique, pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuit, de devenir des leaders et d'être des acteurs majeurs de la vitalité de leurs communautés et de la société québécoise en général.

Or, qu'ils habitent en communauté ou en milieu urbain, les jeunes Autochtones font face à des problématiques multiples qui peuvent avoir des conséquences majeures sur leur développement, ce qui les positionne parmi les plus vulnérables du Québec. Une réponse pertinente et culturellement significative à leurs besoins particuliers est primordiale afin qu'ils disposent d'un soutien adéquat.

Selon Statistique Canada, près de 50 % des Autochtones du Québec sont âgés de moins de 30 ans, et environ 60 %, de moins de 35 ans (contre respectivement 34 % et 40 % pour la population en général).

Source : SAA (2017). [Faire plus, faire mieux. Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022](#), p. 19.

LES STRATÉGIES D'ACTION JEUNESSE AUTOCHTONE

La Politique jeunesse reconnaît la légitimité et la pertinence, pour les nations autochtones, de définir elles-mêmes la façon d'intervenir auprès des jeunes de leurs communautés. C'est pourquoi elle prévoit, depuis 2016, la mise en œuvre de stratégies jeunesse qui s'adressent exclusivement aux Premières Nations et aux Inuit du Québec.

Ces stratégies permettent à ces jeunes de cibler les enjeux qu'ils considèrent comme prioritaires et de mettre en place des moyens d'intervention adaptés à leurs besoins et à leurs réalités.

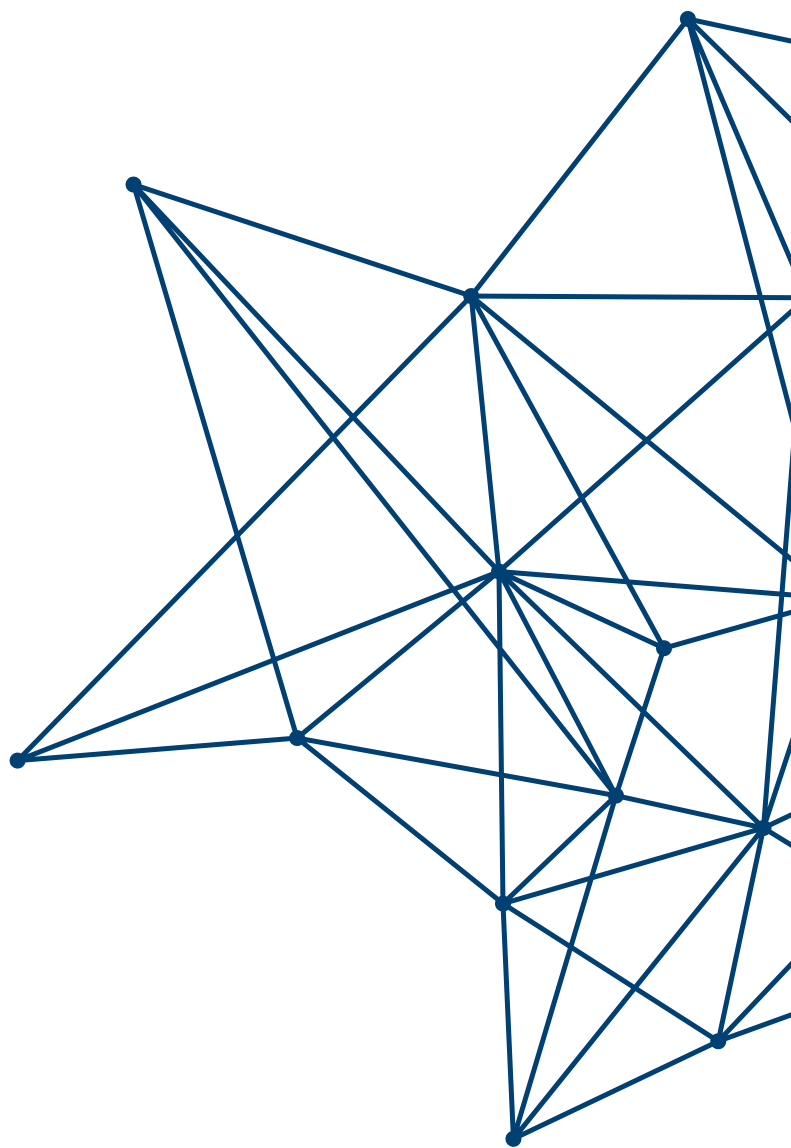
Le financement des stratégies élaborées par le Conseil jeunesse Qarjuit et le Conseil des jeunes de la Nation Crie sera reconduit et bonifié. De plus, deux nouvelles stratégies, au bénéfice des jeunes Atikamekw et Naskapis, seront élaborées par le Conseil de la Nation Atikamekw et le Conseil de la Nation Naskapie.

D'AUTRES MESURES STRUCTURANTES EN APPUI AUX JEUNES AUTOCHTONES

En plus des stratégies jeunesse autochtones, des mesures qui visent le soutien de l'autonomisation des jeunes Autochtones seront mises en œuvre par le Réseau jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Femmes autochtones du Québec, Wapikoni Mobile et le Carrefour jeunesse-emploi Nunavik.

Les stratégies jeunesse autochtones et les diverses mesures structurantes en appui aux jeunes Autochtones seront intégrées au [Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022](#), qui regroupe les actions prises par le gouvernement du Québec qui touchent l'ensemble des enjeux sociaux qui concernent les Autochtones, notamment les jeunes.

Soulignons par ailleurs que d'autres initiatives accordent une attention particulière aux jeunes des Premières Nations et aux jeunes Inuit, comme celles qui sont portées par Fusion jeunesse, le G3E, OSEntreprendre, Printemps numérique et Jeunes musiciens du monde. De même, un des volets de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec porte spécifiquement sur les jeunes issus des Premières Nations et des jeunes Inuit.



Emploi

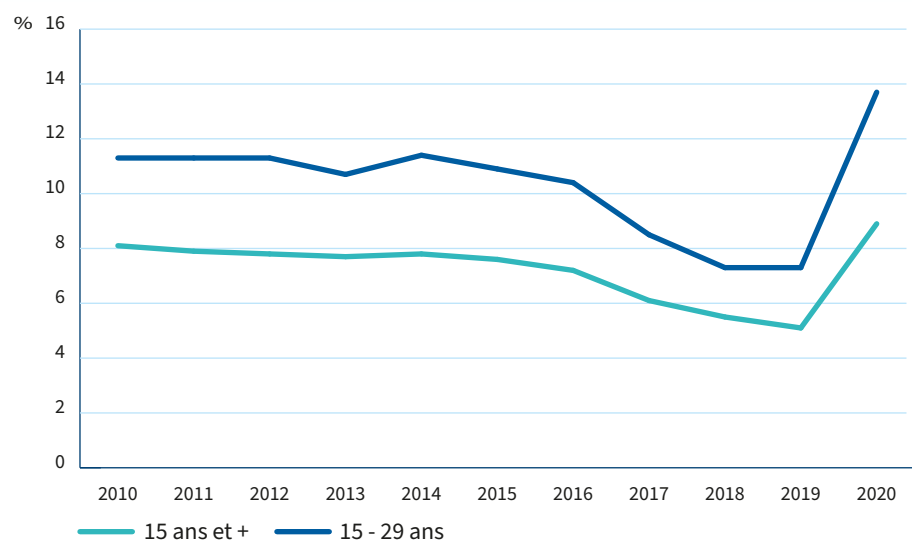
Pourquoi l'emploi est-il une priorité jeunesse ?

L'entrée sur le marché du travail représente une étape majeure dans la vie des jeunes et un passage important vers l'autonomie. Au cours des dernières années, les défis

- qu'entraînent le vieillissement démographique, la pénurie de main-d'œuvre et les innovations technologiques ont pris de l'ampleur.

- Pour la période de 2019 à 2028, il est estimé que plus de 1,4 million de postes seront à pourvoir au Québec, et que plus de la moitié des personnes qui intégreront le marché du travail seront des jeunes. Malgré ce contexte favorable, des défis demeurent. Les transformations du monde du travail rendent précaires certaines catégories d'emplois souvent occupés par les jeunes. C'est pourquoi il faut continuer de **soutenir leur intégration et leur maintien en emploi**, afin qu'ils puissent tirer parti des occasions d'emploi offertes dans toutes les régions du Québec.

Taux de chômage selon le groupe d'âge, Québec, 2010-2020



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2021. Compilation pour l'Institut de la statistique du Québec.

- Dans le contexte où les évolutions technologiques, comme la robotisation et l'intelligence artificielle, contribuent à transformer le marché du travail, il est nécessaire de mieux **former et outiller les jeunes pour les métiers du futur**. Tôt ou tard, tous les secteurs d'emploi seront touchés par la quatrième révolution industrielle, que ce soit par la disparition de certains métiers existants, par leur adaptation ou par l'émergence de nouvelles fonctions.

Selon le Forum économique mondial, d'ici 2025, 85 millions d'emplois dans le monde entier pourraient être remplacés par un changement dans la division du travail entre les humains et les machines. De plus, près de 50 % des travailleurs qui resteront dans leurs fonctions au cours des cinq prochaines années auront besoin d'une requalification pour leurs compétences de base.

Source : Forum économique mondial (2018). [The Future of Jobs 2020](#).

- De nombreux jeunes doivent concilier les responsabilités professionnelles avec celles des autres sphères de la vie. Comme ils se trouvent souvent en position de nouveauté (nouvel emploi ou nouvelles tâches), ils risquent davantage de subir un accident du travail et sont également moins susceptibles d'être informés de leurs droits en tant que travailleuses et travailleurs. Dans ce contexte, il importe de poursuivre les efforts de prévention et de **promouvoir le traitement équitable dans les milieux de travail et la conciliation entre les différentes sphères de vie**.

- Entre 2009 et 2018, il y a eu une diminution de plus de 9 % des lésions chez les jeunes de 24 ans ou moins. Cependant, le nombre de lésions est à la hausse depuis 2016.
- En 2018, plus d'une lésion sur dix s'est produite chez les jeunes de 24 ans ou moins.
- Le groupe des 20 à 24 ans a subi les trois quarts de ces lésions.

Source : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (2019), [Portrait lésionnel des jeunes travailleurs de 24 ans ou moins 2018](#), p. 8.

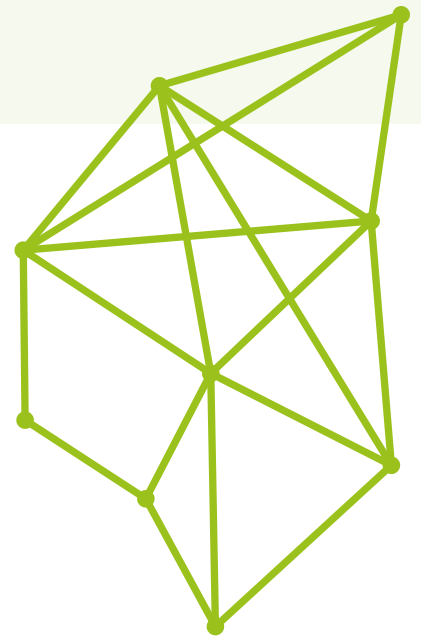
QU'EST-CE QU'ILS ONT DIT À PROPOS DE L'EMPLOI ?

Les jeunes ne veulent pas sacrifier leur qualité de vie au profit de leur carrière. Ils estiment que la conciliation des activités associées à la vie personnelle et familiale, aux études et au travail doit être facilitée. Ils désirent un climat de travail agréable et stimulant intellectuellement, qui valorise l'autonomie et la créativité.

Ils demandent l'amélioration de leurs conditions de travail, notamment par la sensibilisation des employeurs et des jeunes quant aux risques d'accidents de travail, et souhaitent avoir accès à plus d'information sur les entreprises et les possibilités d'emploi en région.

Plusieurs estiment que les jeunes fragilisés par un vécu et un contexte de vie plus difficiles devraient bénéficier d'un accompagnement parfois soutenu pour s'intégrer en emploi, qui faciliterait l'accès aux services de santé et à des projets de préemployabilité, notamment.

« Pour ma part, j'aimerais me spécialiser,
mais j'ai peur de ne pas me trouver un emploi
au retour et de ne pouvoir revenir en région.
Je suis très attachée à ma région⁴. »



4. Témoignage d'une jeune, Journées de la jeunesse, Baie-Comeau, automne 2019.

QUELLES SONT LES MESURES DU PLAN D'ACTION JEUNESSE ?

POUR SOUTENIR L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

■ Place aux jeunes

Des services individualisés offerts aux personnes diplômées ou futures diplômées pour faciliter et favoriser leur établissement et leur maintien en région. La mesure vise à contribuer à la vitalité de 85 MRC par l'arrivée de jeunes travailleuses et travailleurs.

Partenaire : **Place aux jeunes en région**

■ Jeunes en mouvement vers l'emploi

Des services souples et adaptés aux difficultés rencontrées par les jeunes de 15 à 30 ans éloignés du marché du travail, pour faciliter leur transition vers un emploi.

Partenaire : **MTESS**

■ Emploi d'été en immersion française pour les jeunes d'expression anglaise

Un financement pour des frais de transport et d'hébergement des jeunes qui occuperont un emploi d'été, pendant 6 à 16 semaines, afin de leur permettre de renforcer leur sentiment d'appartenance au Québec et de favoriser leur volonté d'y rester.

Partenaire : **SRQEA**

■ Accompagnement en éducation financière

De la formation offerte aux organismes qui interviennent auprès des jeunes afin d'aider ceux-ci à acquérir les connaissances et les compétences de base qui favorisent leur autonomie financière.

Partenaire : **AMF**

■ Service de liaison entre les ressources en employabilité et les jeunes anglophones

Un service de liaison et la conception d'outils adaptés aux jeunes d'expression anglaise pour que ceux-ci soient au fait des services offerts en employabilité par les organismes publics, parapublics et communautaires.

Partenaires : **SRQEA/Regional Development Network**

■ Intégration des jeunes d'expression anglaise dans la fonction publique québécoise

Un projet pilote pour favoriser l'intégration des jeunes d'expression anglaise dans la fonction publique québécoise, qui comprend une stratégie de promotion, une formation en intégration et en français, ainsi que la réalisation d'études pour documenter la situation et déterminer les actions pertinentes.

Partenaire : **SRQEA**

POUR FORMER ET OUTILLER LES JEUNES POUR LES MÉTIERS DU FUTUR

■ Programmes Pause et Génération créative

Une offre de formations qui encourage et promeut les compétences telles que la pensée critique, l'apprentissage actif et la créativité, afin de trouver des solutions inédites aux problèmes d'aujourd'hui et s'adapter au monde du travail en pleine transformation. Le programme s'adresse aux jeunes de 18 à 27 ans issus de secteurs variés et en début de parcours professionnel.

Partenaire : **École de créativité La Factory**

+ Éducation
+ Citoyenneté

■ Programme Énergie Scolaire

Fonds capitalisé de 6,5 millions de dollars pour permettre le financement de projets étudiants dans la catégorie Sciences et technologies de Forces AVENIR. Les projets en lien avec les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) encourageront les jeunes à s'intéresser aux métiers d'avenir et à répondre aux futurs besoins de main-d'œuvre.

Partenaire : **Fondation Forces AVENIR**

+ Éducation

■ Stages d'innovation en entreprise en intelligence artificielle

Un soutien offert à des étudiantes et des étudiants stagiaires postsecondaires et postdoctoraux afin qu'ils puissent renforcer leurs compétences en réalisant des projets de recherche en intelligence artificielle qui favorisent la capacité d'innover des entreprises.

Partenaires : **MEI/Mitacs**

+ Éducation

■ Stages en entreprise pour l'évaluation des besoins en intelligence artificielle

Des stages offerts aux étudiantes et aux étudiants du postsecondaire pour leur permettre d'acquérir des compétences dans l'évaluation des besoins des entreprises en matière d'innovation ainsi que de développement ou d'adaptation de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle.

Partenaires : **MEI/Mitacs**

+ Éducation

POUR PROMOUVOIR LE TRAITEMENT ÉQUITABLE DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL ET LA CONCILIATION ENTRE LES DIFFÉRENTES SPHÈRES DE VIE

■ Travaillons ensemble

Un projet de sensibilisation, en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail, sur les intérêts des employées et employés de 18 à 35 ans de toutes les régions du Québec en matière de conditions de travail et de conciliation entre les différentes sphères de vie. L'objectif est d'informer les employeurs sur les préférences de ces jeunes au moyen de publications périodiques et d'autres activités.

Partenaire : **Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec**

■ Kinga, prévention jeunesse

Des projets clé en main pour les milieux scolaires afin de sensibiliser les élèves du secondaire à l'importance de la prévention dans leurs activités de tous les jours et de les amener à adopter des comportements justes, équitables, sains et sécuritaires.

Partenaire : **CNESST**

+ Santé

■ Escouade prévention jeunesse

Des ateliers interactifs destinés aux jeunes du parcours de formation axée sur l'emploi, afin de leur transmettre des connaissances pratiques sur leurs droits et leurs obligations en tant que travailleuses et travailleurs.

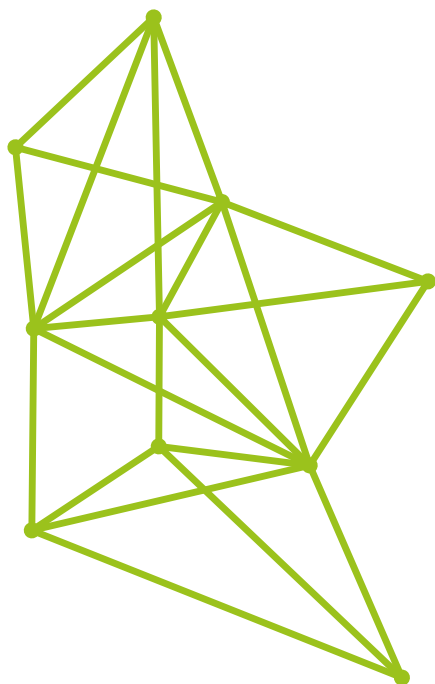
Partenaire : **CNESST**

■ Bonification du projet pilote : Soutien financier aux haltes-garderies en milieu d'enseignement pour favoriser la conciliation famille-travail-études des parents-étudiants

Il s'agit d'une bonification du projet pilote qui vise un soutien financier pour favoriser l'offre d'activités des haltes-garderies à but non lucratif situées en milieu d'enseignement et destinées aux parents étudiants.

Partenaire : **MFA**

+ Éducation



QUE FAIT DÉJÀ LE GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'EMPLOI POUR LES JEUNES ?

Plusieurs actions gouvernementales favorisent l'emploi chez les jeunes, dont les suivantes :

- Le [Plan d'action pour la main-d'œuvre](#) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale propose différentes mesures pour préparer la main-d'œuvre future. Il s'agit de formations adaptées à l'évolution des besoins des entreprises et de formules d'apprentissage en milieu de travail, qui favorisent la persévérance scolaire et l'intégration au marché du travail, ainsi que de la promotion des métiers et des professions d'avenir.
- Le [Soutien à l'emploi en recherche et en innovation](#) est une aide salariale à l'embauche offerte par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, qui s'adresse aux personnes diplômées du postsecondaire depuis trois ans et moins. L'objectif de la mesure est de soutenir l'intégration de nouveaux diplômés et diplômées en milieu de travail.
- Le [Crédit d'impôt pour nouveau diplômé travaillant dans une région ressource éloignée](#) a pour objectif de lutter contre l'exode des jeunes de ces régions et d'influencer la migration des nouveaux diplômés et diplômées vers ces dernières.
- [Jeunes volontaires](#) est un volet de la mesure Projets de préparation à l'emploi du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, qui permet à des jeunes de 16 à 29 ans de définir et de réaliser leur propre projet afin d'acquérir des compétences qui contribueront à leur insertion sociale et professionnelle.
- [Québec sans frontières](#) est un programme offert par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Il permet à des Québécoises et des Québécois de contribuer à la réalisation de projets concrets menés par des organismes de coopération internationale et leurs partenaires locaux afin de mettre à profit et de développer leurs aptitudes personnelles et professionnelles, de même que de favoriser la relève en solidarité internationale.

Travaux en cours :

Le [Carrefour de l'emploi](#) est un espace, sur [Québec.ca](#), qui donnera un accès convivial et facile au marché du travail et à l'offre de formation. L'objectif est de fournir, en un seul endroit, toute l'information nécessaire à une prise de décision éclairée des personnes ciblées, particulièrement les jeunes. Ce carrefour permettra à un grand nombre d'entre eux d'occuper un emploi ou de faire un stage pendant leurs études.

Entrepreneuriat

Pourquoi l'entrepreneuriat est-il une priorité jeunesse ?

La création d'entreprises a des effets structurants sur l'économie et sur la qualité de vie des individus et des collectivités. L'entrepreneuriat représente un choix de vie valorisé par les jeunes : en 2018, le quart d'entre eux désiraient entreprendre. Certains indices rappellent toutefois la pertinence de continuer à soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes.

- Les taux de démarches et d'intention d'entreprendre chez les jeunes sont très variables au Québec. Il faut **encourager la culture entrepreneuriale**, d'autant plus que le contexte de rareté de main-d'œuvre peut être défavorable aux activités entrepreneuriales des jeunes. Ceux-ci pourraient en effet être attirés par la grande quantité d'emplois qui offrent une bonne rémunération.
- Le nombre de jeunes propriétaires d'entreprise ne cesse de décliner depuis quelques décennies. Le Québec est confronté au vieillissement des chefs d'entreprises et à un manque de relève pour reprendre une compagnie existante. Chez les jeunes qui souhaitent acquérir ou démarrer une entreprise agricole en particulier, des obstacles importants concernant, entre autres, l'accès aux actifs persistent. Il est donc crucial de continuer de **soutenir le démarrage et la reprise d'entreprise**.

La proportion d'exploitantes et exploitants agricoles de moins de 35 ans est passée de 20 %, en 1996, à 10 % en 2016.

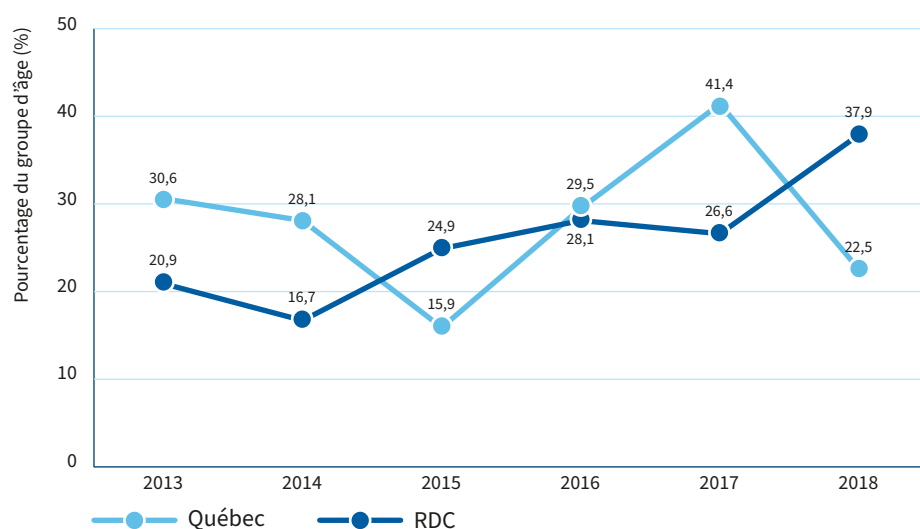
Source : Institut de la statistique du Québec (2019). [Regard statistique sur la jeunesse](#), édition 2019, p. 160.

- Les entreprises d'économie sociale rejoignent les jeunes par les valeurs qu'elles véhiculent. On note, par ailleurs, un engouement envers les organisations qui offrent des solutions environnementales et sociales aux défis contemporains et qui ont des pratiques plus respectueuses des ressources et des communautés. Dans ce contexte, il convient de **promouvoir l'entrepreneuriat responsable**, sous toutes ses formes, pour permettre aux jeunes d'être des agentes et des agents de changement positif dans leurs milieux.

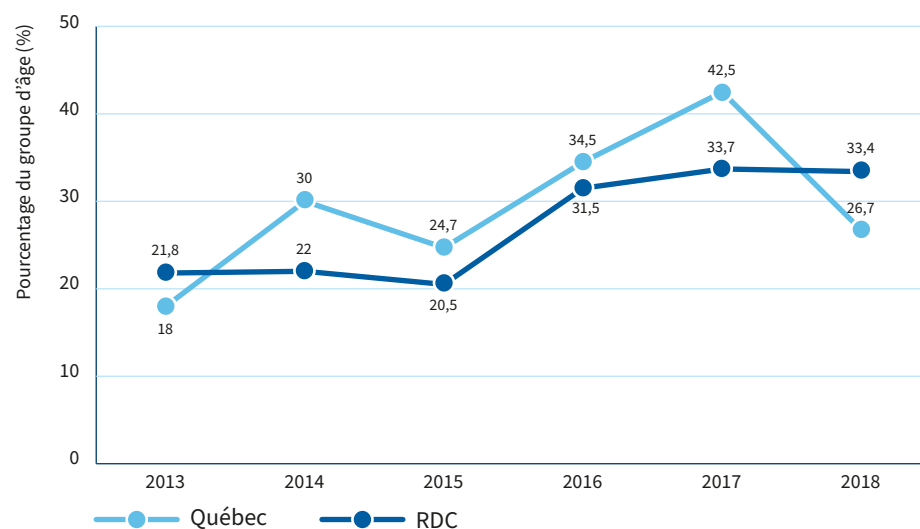
Les entreprises d'économie sociale occupent une place importante dans l'économie du Québec et favorisent la vitalité des régions. Elles sont près de 11 200, réparties dans de nombreux secteurs économiques, et procurent de l'emploi à plus de 220 000 personnes.

Source : Institut de la statistique du Québec (2016). [L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016](#).

Intentions entrepreneuriales 18 à 24 ans



Intentions entrepreneuriales 25 à 34 ans



Source : Étienne St-Jean et Marc Duhamel (2019). [Global Entrepreneurship Monitor – Situation des jeunes entrepreneurs du Québec : 2013-2018](#), Institut de recherche sur les PME (Canada), p.34.

QU'EST-CE QU'ILS ONT DIT À PROPOS DE L'ENTREPRENEURIAT ?

Les divers avantages individuels et collectifs à promouvoir la culture entrepreneuriale sont soulignés par les personnes participantes : persévérance scolaire, épanouissement personnel, création d'entreprise, contribution au développement social et économique des communautés, etc. On recommande de favoriser les occasions d'entreprendre et l'expérimentation par des projets concrets.

Les modèles d'entrepreneuriat qui répondent à des enjeux relatifs au bien-être de la communauté ou à l'environnement suscitent particulièrement l'intérêt des jeunes.

Si le vieillissement démographique laisse envisager des perspectives pour démarrer ou reprendre des entreprises, divers obstacles s'imposent encore aux jeunes, notamment pour la relève agricole. La mise en place de mesures de soutien au développement des connaissances et des compétences ainsi que le recours au mentorat pour mieux accompagner les jeunes sont notamment préconisés.

« (Il faut) sensibiliser davantage les jeunes à l'entrepreneuriat, offrir des formations aux élèves du secondaire pour leur enseigner les grandes étapes du démarrage ou de la reprise d'une entreprise⁵. »

5. Témoignage d'un jeune, Journées de la jeunesse, Rimouski, automne 2019.



QUELLES SONT LES MESURES DU PLAN D'ACTION JEUNESSE ?

POUR ENCOURAGER LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

■ Soutien à la mise en œuvre du Défi OSEntreprendre

Des concours et des galas, partout au Québec, qui se concluent par un événement national visant à reconnaître l'entrepreneuriat jeunesse chez les élèves et les gens d'affaires de moins de 35 ans.

Partenaire : **OSEntreprendre**

■ Soutien à l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec

La création et le développement de clubs entrepreneurs étudiants afin d'offrir aux étudiantes et aux étudiants postsecondaires des occasions de réseauter et de développer leurs compétences entrepreneuriales.

Partenaire : **Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec**

■ Créneau carrefour jeunesse – Entrepreneuriat

Le développement de projets en entrepreneuriat, dans les écoles et les communautés, qui visent à créer un maximum d'occasions, pour les jeunes de 15 à 29 ans, de vivre une expérience entrepreneuriale.

Partenaires : **111 carrefours jeunesse-emploi**

■ Entreprises étudiantes

Un programme basé sur l'expérimentation, offert aux élèves de la 4^e secondaire à la 1^{re} année du collégial, afin de leur faire vivre l'ensemble des étapes liées à la création, à l'exploitation, à la gestion et à la liquidation d'une entreprise.

Partenaire : **JA Québec**

POUR SOUTENIR LE DÉMARRAGE ET LA REPRISE D'ENTREPRISES

■ Réseau Mentorat

Un soutien financier offert à plus de 300 jeunes entrepreneures et entrepreneurs de 18 à 35 ans afin qu'ils puissent s'inscrire au service de mentorat offert par des gens d'affaires et au colloque annuel de la Fondation de l'entrepreneurship. Une tournée des régions du Québec est également prévue afin que des baladodiffusions soient produites sur la promotion du mentorat pour les jeunes entrepreneures et entrepreneurs.

Partenaire : **Fondation de l'entrepreneurship**

+ Emploi

■ Forum économique de la relève d'affaires

Un événement national qui réunit des jeunes de la relève d'affaires de 18 à 35 ans, de partout au Québec, et qui comprend des conférences et des ateliers offerts par des gens d'affaires, des spécialistes et des personnalités publiques pour outiller les jeunes participantes et participants et leur permettre de réseauter.

Partenaire : **Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec**

+ Emploi

■ Soutien à l'entrepreneuriat jeunesse et à la relève

Des bourses pour participer à des programmes de haut calibre, à des formations et à des camps jeunesse qui s'adressent aux leaders et aux entrepreneures et entrepreneurs de 35 ans et moins.

Partenaire : **École d'entrepreneurship de Beauce**

+ Emploi

■ Valorisation et accompagnement des jeunes entrepreneures et entrepreneurs agricoles

Des capsules vidéos pour valoriser et promouvoir la carrière d'entrepreneur agricole, ainsi que du soutien auprès des agricultrices et agriculteurs de la relève, de 18 à 39 ans.

Partenaire : **Fédération de la relève agricole du Québec**

■ Soutenir la relève en entrepreneuriat agricole et en transformation alimentaire

Un coffre à outils offert aux jeunes entrepreneures et entrepreneurs agricoles pour leur permettre de s'établir de façon durable et assurer un soutien à l'adhésion à un service de mentorat dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire.

Partenaire : **MAPAQ**

POUR PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

■ Services en entrepreneuriat coopératif jeunesse

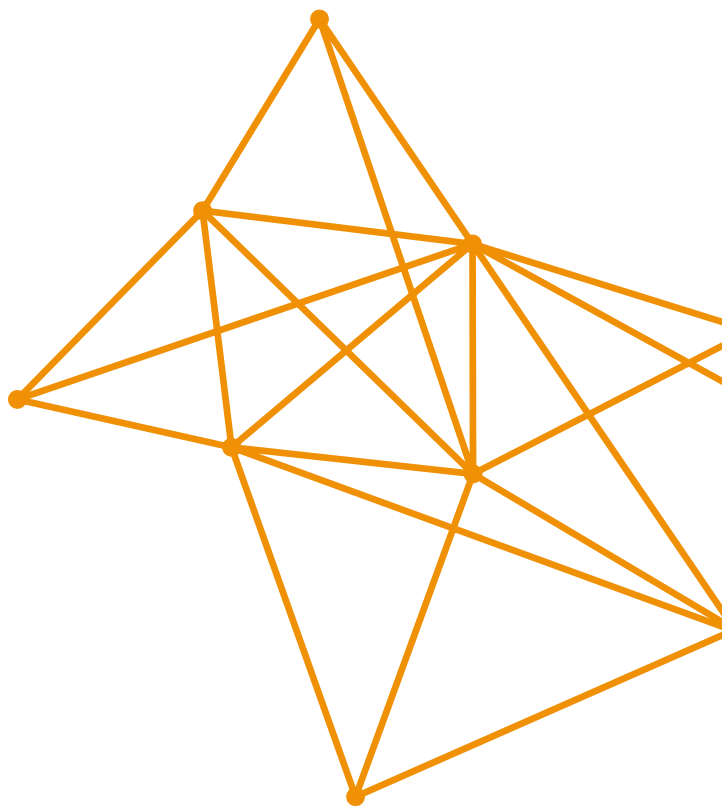
Des services directs et du soutien offerts dans différents milieux (scolaire, communautaire, en entreprise) pour permettre aux élèves, du secondaire à l'université, et aux jeunes professionnelles et professionnels de 30 ans et moins d'expérimenter l'entrepreneuriat coopératif. La mesure comprend le programme Jeune Coop et le soutien aux animatrices et animateurs des Coops d'initiation à l'entrepreneuriat collectif.

Partenaire : **Conseil québécois de la coopération et de la mutualité**

■ Incubateurs d'entreprises collectives jeunesse

Un parcours d'idéation de projets et d'incubation d'entreprises collectives offert aux étudiantes et aux étudiants postsecondaires, qui comprend un accès personnalisé à des formateurs, à des accompagnateurs, à des experts et à des mentors.

Partenaire : **Chantier de l'économie sociale**



QUE FAIT DÉJÀ LE GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'ENTREPRENEURIAT POUR LES JEUNES ?

Plusieurs actions gouvernementales favorisent l'entrepreneuriat chez les jeunes, dont les suivantes :

- Le [Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat 2017-2022](#), porté par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, vise à contribuer à l'essor et à la réussite d'un plus grand nombre d'entrepreneures et entrepreneurs pour assurer la croissance économique du Québec, maintenant et dans les années à venir. L'un des axes du Programme est consacré à la reconnaissance de l'apport important des jeunes, des femmes et de la diversité, qui sont des vecteurs contribuant à l'essor de l'entrepreneuriat.
- Le [Programme d'aide à l'entrepreneuriat](#) du ministère de l'Économie et de l'Innovation a pour objectif d'intervenir à toutes les étapes de vie de l'entreprise, soit le démarrage, la croissance, la consolidation, le transfert ou l'acquisition, afin de développer et de soutenir l'entrepreneuriat au Québec. L'un des volets du Programme vise à apporter un soutien aux jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance.
- Le [Fonds local d'investissement](#) du ministère de l'Économie et de l'Innovation représente le principal outil financier des MRC mis en place pour soutenir les entreprises de leur territoire. Le Fonds vise à stimuler l'entrepreneuriat local et favorise l'accès aux capitaux pour le démarrage ou la croissance d'entreprises et pour le soutien à la relève entrepreneuriale.
- Les [Bourses d'honneur](#), d'une valeur maximale de 25 000 \$ chacune, qui sont offertes par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, sont destinées à des jeunes de 18 à 35 ans qui mènent un projet visant le développement d'une entreprise. Les lauréates et lauréats peuvent également profiter d'un accompagnement d'un an, sans frais, par le Réseau Mentorat.
- La [Politique bioalimentaire 2018-2025](#), portée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, a pour objectif de mieux répondre aux attentes des consommatrices et consommateurs et de soutenir davantage les entrepreneures et entrepreneurs et les organismes qui travaillent dans ce secteur. Elle prévoit notamment faciliter l'entrée des jeunes dans le secteur bioalimentaire.
- Le [Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025](#), du ministère de l'Économie et de l'Innovation, vise à donner un nouvel élan pour que les entreprises de ce secteur accentuent leur contribution à l'essor économique du Québec et à la vitalité des régions. Les jeunes représentent un groupe ciblé pour la relève en économie sociale.

Environnement

Pourquoi l'environnement est-il une priorité jeunesse ?

- Faisant écho au mouvement mondial en faveur de la lutte contre les changements climatiques, la voix des jeunes du Québec s'élève de plus en plus afin de revendiquer une intensification des actions pour une transition climatique juste. Les jeunes et les générations futures seront particulièrement touchés par les répercussions de la crise climatique et par les adaptations nécessaires pour y faire face de la part de toutes et tous. Pour ces raisons, le gouvernement du Québec a décidé d'ajouter un axe d'intervention jeunesse en matière d'environnement à la Politique jeunesse.

Le concept de « transition juste » réfère à l'importance d'« accompagner les acteurs de la société concernés plus directement par la mise en place de mesures de transition, ainsi que ceux qui subissent avec plus d'intensité les impacts des changements climatiques ».

Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2020. [Plan pour une économie verte 2030](#), p. 28

- Sensibilisés aux enjeux environnementaux, la majorité des jeunes souhaitent que ces questions soient plus abordées en milieu scolaire, ce qui suggère qu'il faut en faire davantage pour **soutenir l'éducation à l'environnement et promouvoir l'écocitoyenneté**.
- Tout comme il y a dix ans, les jeunes sont moins actifs sur le plan du recyclage que les autres groupes d'âge, notamment en raison du manque d'infrastructures de gestion des matières résiduelles dans certains de leurs milieux de vie. Ces constats indiquent que les jeunes peinent à transformer leur sensibilité environnementale en actions concrètes et qu'il est important de **contribuer à la création de milieux de vie verts** qui favorisent l'adoption de comportements écoresponsables.

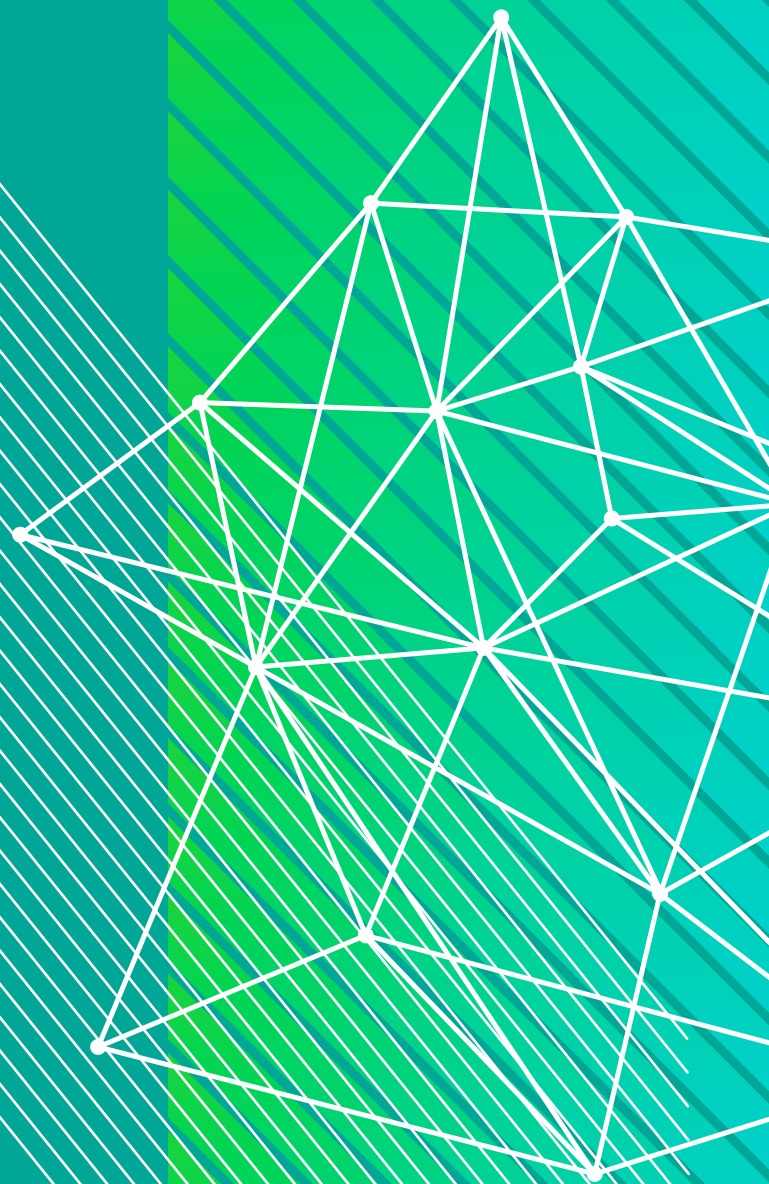
Les jeunes de 18 à 24 ans représentent le groupe d'âge le moins actif sur le plan du recyclage. Ils sont toutefois plus actifs dans certains gestes liés à l'alimentation durable, comme l'achat d'aliments biologiques ou issus du commerce équitable.

Source : [Baromètre de la consommation responsable](#), édition 2019, p. 29.

Quelque 63 % des jeunes de 12 à 18 ans souhaiteraient entendre plus souvent parler des changements climatiques à l'école.

Source : Fondation Monique-Fitz-Back (2019). [Perceptions des jeunes du Québec face aux changements climatiques](#). Résultat d'un sondage mené auprès des élèves de 12 à 18 ans, p. 8.

- On reconnaît aux activités en plein air de nombreux bienfaits pour la santé mentale et physique. Par ailleurs, le fait de se rapprocher des milieux naturels permet de les apprivoiser et peut susciter l'envie de les protéger. Il importe de **faciliter le contact des jeunes avec la nature**, puisque plusieurs facteurs, tels que l'accessibilité des espaces verts, l'augmentation de l'exposition aux écrans et le mode de vie urbain et sédentaire notamment, peuvent représenter des obstacles à leur immersion en nature.



QU'EST-CE QU'ILS ONT DIT À PROPOS DE L'ENVIRONNEMENT ?

L'environnement et la lutte contre les changements climatiques représentent des préoccupations majeures pour les jeunes. Si certains se sentent impuissants devant l'ampleur des défis à relever, nombreux sont ceux qui proposent un projet de société pour remettre en question les modes de vie actuels.

L'éducation est souvent citée pour son rôle d'éveil à une conscience écologique, préalable à l'action. Les jeunes insistent sur l'importance d'agir aussi sur les contextes qui façonnent les choix individuels et les comportements en matière d'écocitoyenneté. Ils souhaitent avoir les moyens d'agir, selon leurs valeurs, pour réduire leur empreinte environnementale.

Le transport collectif et actif (marche, vélo, etc.) est privilégié pour ses bénéfices environnementaux et sa contribution à un mode de vie sain. Pour mieux apprécier et protéger la nature, les jeunes veulent s'en rapprocher en verdissant les milieux de vie et en favorisant l'accès aux grands espaces.

« On a besoin d'éduquer plus les jeunes
à l'environnement et aux problèmes climatiques⁶.

Je n'agis pas en fonction de mes valeurs,
faute de moyens⁷. »



6. Témoignage d'un jeune, Journées de la jeunesse, Gatineau, automne 2019.

7. Témoignage d'un jeune, Journées de la jeunesse, Baie-Comeau, automne 2019.

QUELLES SONT LES MESURES DU PLAN D'ACTION JEUNESSE ?

POUR SOUTENIR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET PROMOUVOIR L'ÉCOCITOYENNETÉ

■ Projets jeunesse pour la lutte contre les changements climatiques

Une centaine de bourses offertes à des élèves du secondaire, et à des étudiantes et étudiants du collégial et de l'université pour que ceux-ci puissent réaliser des projets en lien avec la lutte contre les changements climatiques dans leur établissement d'enseignement ou dans leur communauté.

Partenaires : **MEQ/MES/MELCC**

+ Citoyenneté

■ Partenariat jeunesse en environnement

Un appui à la formation ou à la consolidation de comités environnementaux dans les établissements d'enseignement postsecondaires et les milieux jeunesse pour la réalisation, entre autres, de projets locaux.

Partenaire : **ENvironnement JEUnesse**

+ Citoyenneté

■ C-Vert

Des projets parascolaires intensifs d'engagement environnemental, menés notamment dans des milieux défavorisés et portés par des groupes de jeunes, qui permettent à ceux-ci d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences afin d'agir concrètement pour la protection de l'environnement.

Partenaire : **YMCA**

+ Citoyenneté

■ Les comités jeunesse ACTES : un potentiel à déployer

La mise en valeur et le déploiement d'un réseau de 200 établissements qui s'engagent à poser des gestes concrets en faveur de l'environnement et de la transition juste. Les initiatives sont portées par des comités de jeunes, avec le soutien d'agentes et agents de mobilisation.

Partenaires : **Fondation Monique-Fitz-Back**

+ Citoyenneté

■ UniC 2022-2024 : Réseau international étudiant pour le climat

Un événement international qui permet le réseautage d'étudiantes et d'étudiants d'établissements d'enseignement supérieur, de tous les continents, à la recherche de solutions concrètes aux enjeux climatiques. Le Réseau international étudiant pour le climat sera également mis en place afin de promouvoir la collaboration internationale étudiante ainsi que des réalisations et des actions très concrètes à l'égard du climat.

Partenaire : **Université Laval**

■ Sors de ta bulle*

Trois grands rassemblements de jeunes leaders, le financement de projets dans les écoles, la création d'une brigade de jeunes journalistes, une campagne de marketing et d'autres activités qui donnent la parole aux élèves du secondaire ainsi que l'occasion d'agir dans leur communauté.

Partenaire : **Fondation Monique-Fitz-Back**

+ Citoyenneté

■ Programmes d'apprentissage expérientiel pour lutter contre les changements climatiques*

Des projets et de la sensibilisation, notamment en milieu autochtone, qui visent à conscientiser les jeunes et à favoriser leur résilience et leur participation à la recherche de solutions face aux changements climatiques, par le design environnemental ou l'univers scientifique.

Partenaire : **Fusion Jeunesse**

+ Emploi
+ Éducation
+ Citoyenneté

* Initiative financée par l'entremise du [programme Action-Climat Québec](#) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

POUR CONTRIBUER À LA CRÉATION DE MILIEUX DE VIE VERTS

■ **Pacte de l'école québécoise : accompagner et soutenir la transition écologique à l'école**

Un programme structurant qui vise à soutenir la transition écologique des écoles secondaires signataires du Pacte de l'école québécoise. Porté à la fois par les élèves et les équipes-écoles, il comprend notamment un accompagnement aux établissements, des outils pour réaliser un diagnostic environnemental et du contenu pour le programme scolaire.

+ Citoyenneté

Partenaire : **Lab22 - Laboratoire d'innovations sociales et environnementales**

■ **Campus VÉLOSYPATHIQUE**

L'implantation, dans 40 collèges et universités du Québec, du mouvement VÉLOSYPATHIQUE, qui fait la promotion du vélo comme moyen de transport alternatif à la voiture afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

+ Santé

Partenaire : **Vélo Québec**

■ **Ramener les écoles à l'avant-garde de la gestion des matières résiduelles**

Une initiative réalisée avec le concours du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du ministère de l'Éducation, qui mobilise et outille les écoles secondaires pour leur permettre d'optimiser la gestion qu'elles font de leurs matières résiduelles, en étroite collaboration avec les comités verts et les conseils étudiants. Un programme clé en main pour soixante de ces écoles est aussi prévu.

Partenaires : **RQ/Fondation Monique-Fitz-Back**

POUR FACILITER LE CONTACT AVEC LA NATURE

■ Destination nature ! Pour un accès plus facile et équitable à la nature

Un déplacement vers les milieux naturels (ex. : territoires de la Sépaq), une expérience de groupe en plein air et des activités pédagogiques offertes aux jeunes du secondaire et du collégial afin d'augmenter les bénéfices du contact avec la nature et de leur donner des connaissances pour qu'ils puissent contribuer à la protection de l'environnement.

Partenaires : MELCC/Sépaq/MEQ/MES

+ Santé

■ Ateliers fauniques

Des ateliers parascolaires dans les écoles secondaires, qui portent sur la faune, ses habitats et la pratique d'activités fauniques, pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances, de participer à la conservation de la biodiversité, d'éprouver un sentiment de bien-être en milieu naturel et de découvrir les métiers liés à la faune.

Partenaire : MFFP

+ Éducation

■ J'adopte un cours d'eau

Des sorties en nature pour permettre aux jeunes du secondaire et du collégial, notamment issus des communautés autochtones, de faire un diagnostic de l'état de santé globale d'un cours d'eau local, pour susciter leur engagement en faveur de la protection de l'environnement.

Partenaire : Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)

+ Citoyenneté

■ Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir !*

Des activités de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation destinées aux jeunes et aux communautés afin de prévenir les répercussions des changements climatiques sur les cours d'eau.

Partenaire : Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)

+ Citoyenneté

* Initiative financée par l'entremise du programme Action-Climat Québec du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

QUE FAIT DÉJÀ LE GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT POUR LES JEUNES ?

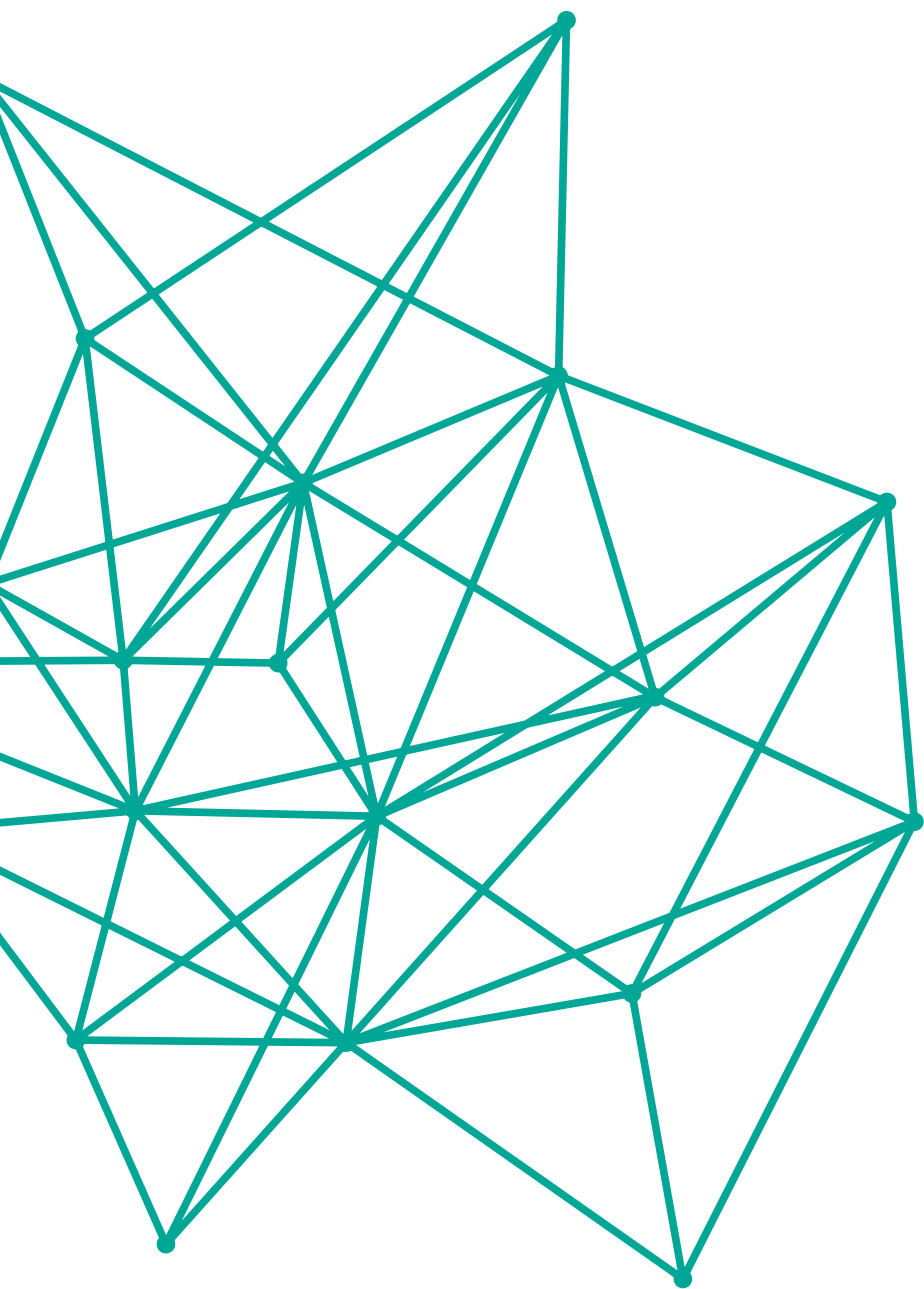
Plusieurs actions gouvernementales liées à l'environnement visent les jeunes, dont les suivantes :

- Le [Plan pour une économie verte](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, est la feuille de route du gouvernement pour atteindre la cible de réduction d'émissions de gaz à effets de serre du Québec, d'ici 2030. Son [Plan de mise en œuvre 2021-2026](#) accorde une attention particulière à la sensibilisation des jeunes quant aux enjeux climatiques.
- La [Politique de mobilité durable](#) et son [Plan d'action 2018-2023](#), portés par le ministère des Transports, visent à répondre aux besoins des jeunes et des moins jeunes en matière de transport et de mobilité durable.
- Apprendre au-delà des murs est une initiative qui permet l'apprentissage dans des classes extérieures, au primaire et au secondaire, dans toutes les matières, grâce à l'accompagnement de la Fondation Monique-Fitz-Back et à une mesure du ministère de l'Éducation qui permet l'aménagement des cours d'école.
- L'avis sur le plein air [Au Québec, on bouge en plein air!](#) du ministère de l'Éducation vise à outiller les intervenants de divers secteurs pour favoriser le développement et la promotion des activités de plein air au Québec. En plus d'avoir des retombées positives pour l'environnement, les activités de plein air favorisent l'adoption de comportements écocitoyens et le bien-être chez les jeunes.
- Plusieurs [programmes et outils éducatifs](#) offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs encouragent les jeunes à avoir des contacts avec la nature par la pratique d'activités en plein air, en lien avec la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. Ils favorisent l'engagement de ces jeunes citoyennes et citoyens envers la faune et l'adoption de comportements compatibles avec l'utilisation durable et la protection de cette dernière.

Travaux en cours :

- La [Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020](#), prolongée d'un an, met en œuvre des initiatives qui favorisent l'éducation citoyenne des jeunes en vue d'un développement durable. Animée par le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Table d'accompagnement-conseil du réseau scolaire est constituée de représentantes et représentants de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Elle permet d'identifier des projets à réaliser en développement durable dans les écoles. Un [Plan d'accompagnement-conseil](#) est d'ailleurs offert aux milieux scolaires. Des travaux de renouvellement de la Stratégie sont en cours.

- La future **Politique nationale faunique**, qui sera portée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dotera le Québec d'une vision afin de maintenir et de valoriser ce patrimoine naturel collectif qu'est la faune. Cette politique répondra particulièrement aux besoins et aux aspirations des jeunes, afin qu'ils continuent à connaître, à aimer et à protéger la faune du Québec.



Culture

Pourquoi la culture est-elle une priorité jeunesse ?

- Les jeunes sont de grands consommateurs, producteurs et diffuseurs d'art et de culture. Très diversifiées, leurs pratiques culturelles se sont complexifiées, notamment en raison de l'essor du numérique. Celui-ci apporte de nouvelles possibilités pour la découverte, la consommation et même la création culturelle. Mais il comporte également son lot de défis, dont l'ampleur justifie l'ajout d'un axe d'intervention à la Politique jeunesse, pour renforcer l'action gouvernementale en matière de culture auprès des jeunes.
- Malgré la multiplication des lieux culturels au Québec et l'offre grandissante d'activités en milieu scolaire notamment, les jeunes ont un accès inégal à la culture. Cet accès dépend de plusieurs facteurs d'ordre personnel et familial, ainsi que du lieu où les jeunes demeurent (régions métropolitaines ou éloignées, milieux ruraux ou urbains, etc.). Alors que les jeunes sont très connectés, on note la présence de fractures numériques. C'est pourquoi il faut **favoriser l'accès à la culture dans toute sa diversité** et sous toutes ses formes, pour permettre aux jeunes de découvrir la richesse de la culture québécoise et de mieux s'y identifier.

En 2016, environ le quart des jeunes de 15 à 34 ans ont indiqué ne pas avoir lu de livre au cours des 12 derniers mois (24 %) ; cela concerne, toutes proportions gardées, davantage de jeunes hommes (environ 28 %) que de jeunes femmes (environ 19 %).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) 2016, cycle 30, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2016, 94 % des internautes de 16 à 34 ans acquéraient, sauvegardaient ou regardaient des films, des émissions de télévision, des webséries et des vidéos.

Source : Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2016, dans [Regard statistique sur la jeunesse](#), édition 2019, p. 112.

- Il en va de même pour la pratique d'activités culturelles variées, puisque les occasions d'en expérimenter fluctuent d'un milieu à l'autre. Considérant son apport important pour l'épanouissement personnel, la motivation scolaire, de même que l'intégration sociale, il convient de soutenir davantage **la pratique d'activités culturelles** des jeunes.

Moins de la moitié des jeunes de 15 à 34 ans (46 %) ont déclaré en 2016 avoir participé à au moins une des activités de création et d'interprétation culturelle¹ au cours des 12 derniers mois. Les hommes tendent à être plus nombreux en proportion que les femmes à avoir effectué au moins une de ces activités.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (ESG) 2016, cycle 30, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par Institut de la statistique du Québec.

1. Les activités de création et d'interprétation culturelle incluent entre autres faire de la musique, du théâtre, de l'audiovisuel et du multimédia, de la danse, des arts visuels, des activités artisanales et de l'écriture.

- En tant que langue commune, le français rassemble et nourrit la culture et la fierté québécoises. Devant la variété de contenus numériques diffusés en langue anglaise et consommés de plus en plus par les jeunes, il faut s'assurer que ceux-ci aient accès à la culture québécoise francophone et qu'ils connaissent les contenus susceptibles de les interpeller. D'autant plus que parmi les francophones, les jeunes représentent l'un des groupes d'âge qui semblent plus indifférents à l'égard du français, ce qui rappelle l'importance de **valoriser et de promouvoir la langue française** auprès d'eux.

Proportion de jeunes interrogés qui écoutent toujours, ou la plupart du temps, des contenus (films, émissions, séries, vidéos et clips) en ligne en français :

- 76 % des 12-15 ans
- 59 % des 16-18 ans
- 49 % des 19-25 ans

Quelque 99 % des jeunes de 12 à 25 ans interrogés regardent du contenu anglophone en ligne lorsque celui-ci n'est pas offert en français.

Source : CEFRIQ (2017). [Visionnement connecté par les jeunes au Québec](#), p. 23.

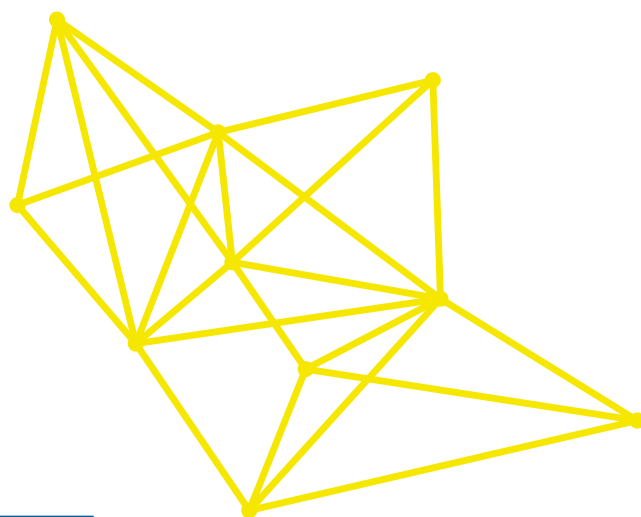
QU'EST-CE QU'ILS ONT DIT À PROPOS DE LA CULTURE ?

Les jeunes réclament une plus grande diversification de l'offre culturelle afin de mieux s'y reconnaître : plus de visibilité quant à la variété des genres, des cultures et des réalités régionales et autochtones. Ils souhaitent qu'il y ait davantage d'échanges entre eux et les artistes, ainsi que des rencontres entre les générations, les cultures et les communautés linguistiques et régionales.

Non seulement les jeunes veulent-ils être exposés à la culture, mais ils désirent aussi des espaces pour l'expérimenter, la vivre et s'exprimer librement. Plusieurs participantes et participants mentionnent les nombreux bénéfices associés à la pratique d'activités culturelles. Cette dernière favoriserait notamment l'affirmation de soi et le bien-être émotionnel et renforcerait l'identité culturelle.

En ce qui concerne la langue française, les jeunes insistent pour la valoriser sans que leur soit faite la morale. Ils estiment que, pour la rendre attrayante, il faut se rapprocher davantage de leurs champs d'intérêt et favoriser l'accès aux artistes et aux activités culturelles en français.

« (Il faut) créer des produits culturels francophones plus diversifiés, auxquels les jeunes peuvent davantage s'identifier⁸. »



8. Témoignage d'un jeune, Journées de la jeunesse, Baie-Comeau, automne 2019.

QUELLES SONT LES MESURES DU PLAN D'ACTION JEUNESSE ?

POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ

■ Mammouth XXL

Des capsules d'information diffusées sur les différentes plateformes de Télé-Québec et diverses activités offertes pour outiller et encourager les jeunes à s'engager dans leur milieu. Mammouth vise à mieux accompagner les jeunes dans leur développement en créant et en diffusant des contenus d'intérêt pour eux.

Partenaires : **MCC/Télé-Québec**

+ Éducation
+ Citoyenneté

■ Lis-moi le Québec

Des activités variées pour les jeunes, offertes par les différents salons membres, à travers le Québec, telles que des rencontres avec des autrices et auteurs, des lectures ambulantes, ainsi que des trousseaux pour réaliser des activités autour du livre.

Partenaire : **Association québécoise des salons du livre**

+ Éducation

■ Quand la musique change des destins !

Des activités musicales gratuites, un milieu de vie, ainsi qu'une plateforme en ligne destinés aux jeunes issus de milieux à risque, pour améliorer l'accessibilité de la culture et les aider à se projeter dans l'avenir.

Partenaire : **Jeunes musiciens du monde**

+ Éducation
+ Santé

■ Territoires du nouveau cinéma : perspectives inspirantes pour la jeunesse québécoise

Un projet de formation professionnelle et d'éducation artistique, qui comprend un volet pour favoriser la relève, s'adressant aux étudiantes et aux étudiants en cinéma, de même qu'un volet diffusion, destiné aux élèves du secondaire, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants du collégial et de l'université de neuf régions du Québec.

Partenaire : **Festival du nouveau cinéma de Montréal**

+ Éducation

POUR SOUTENIR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

■ Programme La culture à l'école

Un programme qui permet la réalisation d'ateliers artistiques ou de projets scolaires à caractère culturel, avec la collaboration d'artistes et d'organismes, afin de multiplier les expériences vécues par les élèves des écoles primaires et secondaires.

Partenaire : **MEQ**

+ Éducation

■ Soutenir et inspirer la jeunesse autochtone, autrement

Des ateliers de création audiovisuelle, de formation et de perfectionnement cinématographique qui visent à développer le talent, l'estime de soi, le leadership, l'engagement et la participation citoyenne des jeunes Autochtones, en plus de favoriser la sensibilisation et la création de ponts interculturels et intergénérationnels.

Partenaire : **Wapikoni Mobile**

+ Éducation

+ Santé

+ Citoyenneté

■ Rendez-vous culturels

Le concours francophone Cégeps en spectacle et des événements intercollégiaux touchant plusieurs disciplines artistiques, destinés aux étudiantes et étudiants de 70 établissements d'enseignement collégial, qui favorisent leur participation et leur engagement dans ces domaines.

Partenaire : **Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec**

+ Éducation

■ Programme Secondaire en spectacle et autres programmes

Un concours francophone d'arts de la scène, auquel s'ajoutent des programmes qui touchent d'autres disciplines artistiques et qui sont destinés aux élèves de plus de 250 écoles secondaires, de partout au Québec, pour stimuler la pratique culturelle parascolaire chez les jeunes, contribuer à la persévérance scolaire et soutenir la valorisation de la langue française.

Partenaire : **Secondaire en spectacle**

+ Éducation

■ Spectacles conjoints

Des spectacles à petit et grand déploiement qui réunissent des jeunes du secondaire et du collégial issus des programmes Secondaire en spectacle et Cégeps en spectacle, pour assurer une continuité et une visibilité de l'engagement scolaire du secondaire au collégial.

Partenaires : **Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec/Secondaire en spectacle**

+ Éducation

■ Jeunesse en ondes

Une initiative pour soutenir le démarrage de 15 radios Web dans des écoles ou des maisons de jeunes de 15 villes du Québec, qui comprend l'offre d'une formation pour permettre aux jeunes de créer des émissions de radio variées, de s'exprimer sur différents enjeux et d'avoir une tribune pour se faire entendre.

Partenaire : **Radio Jeunesse**

+ Emploi
+ Éducation
+ Citoyenneté

■ Concours artistique Voix migrantes en milieu scolaire

Un concours artistique pour soutenir la participation des jeunes dans la réalisation de créations culturelles en français, inspirées des témoignages recueillis auprès des jeunes issus de l'immigration afin de les sensibiliser à leur réalité et à leurs défis.

Partenaire : **MEQ**

+ Éducation
+ Citoyenneté

■ Soutien à la création artistique sur les identités pluriculturelles

Un appel à projets sur le thème des identités pluriculturelles, pour permettre aux jeunes artistes, notamment ceux issus de l'immigration et des Premières Nations ou encore ceux d'origine Inuit, d'offrir des ateliers dans les écoles secondaires en vue d'assurer une plus grande diversité culturelle au sein de la relève et de contribuer au dialogue interculturel au Québec.

Partenaire : **MEQ**

+ Citoyenneté

POUR VALORISER ET PROMOUVOIR LA LANGUE FRANÇAISE

■ Appel à projets sur la promotion et la valorisation de la langue française

Un appel à projets auprès d'organismes pour soutenir des initiatives qui véhiculent une image positive du français et qui mettent de l'avant son importance en tant que langue commune dans tous les domaines de la vie publique, de manière à susciter l'intérêt des jeunes à son égard.

Partenaire : **MJQ**

■ Concours de créativité lexicale

Un concours destiné aux enseignantes et aux enseignants du secondaire ainsi qu'à leurs élèves, à l'occasion de la Francofête, qui vise la création de mots afin de nommer des réalités pour lesquelles il n'existe pas encore de désignations en français. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à la vitalité de la langue française et à leur permettre de contribuer à son enrichissement.

Partenaire : **OQLF**

+ Éducation

■ Jamais trop tôt

Des ateliers d'écriture de paroles de chansons, animés par des artistes et offerts dans les classes de français des élèves du 2^e cycle du secondaire de 11 régions du Québec, pour développer des habiletés et des techniques de rédaction et susciter leur intérêt pour la musique francophone. Les meilleurs textes sont, par la suite, mis en musique par des créatrices et créateurs franco-canadiens.

Partenaire : **Festival international de la chanson de Granby**

+ Éducation

■ Prix littéraire des collégiens

Un prix littéraire décerné annuellement à une œuvre québécoise par un jury formé d'étudiantes et d'étudiants du collégial pour promouvoir la littérature actuelle du Québec et encourager l'exercice du jugement critique au moyen de la lecture.

Partenaires : **MES/Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec**

+ Éducation

■ Campagne de promotion sur la qualité de la langue française

Le lancement d'une campagne promotionnelle et l'élaboration d'outils pédagogiques destinés aux jeunes pour favoriser l'utilisation d'un français de qualité, notamment dans les médias sociaux.

Partenaire : **OQLF**

+ Éducation

QUE FAIT DÉJÀ LE GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE CULTURE POUR LES JEUNES ?

Plusieurs actions gouvernementales sont mises en œuvre pour promouvoir la culture et la langue française auprès des jeunes, dont les suivantes :

- Portée par le ministère de la Culture et des Communications, la [Politique culturelle du Québec](#), qui est mise en œuvre par le [Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023](#), a pour objectif général de rendre la culture accessible à toutes et à tous. Elle vise, entre autres, à amplifier la relation entre la culture et l'éducation, qui est déterminante pour le développement des personnes, notamment en ce qui a trait à l'adoption d'habitudes culturelles qui demeureront à l'âge adulte.
- Le [Plan culturel numérique du Québec](#) du ministère de la Culture et des Communications a pour but d'aider le milieu culturel à investir le monde du numérique, pour permettre au Québec de profiter des nombreux avantages que recèle cet univers. Plusieurs actions qui concernent les jeunes sont regroupées sous le thème [Jeunesse et éducation](#).
- La mesure [Sorties scolaires en milieu culturel](#), du ministère de l'Éducation, vise à permettre à tous les jeunes du préscolaire, du primaire et du secondaire de participer à deux sorties gratuites, chaque année, pour leur faire découvrir des lieux et des événements culturels, ainsi que pour leur offrir des occasions de vivre des expériences signifiantes.
- Le programme [Le français, au cœur de nos ambitions](#), de l'Office québécois de la langue française, soutient des initiatives qui s'adressent aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'aux cadres et aux propriétaires d'entreprise qui exercent des activités au Québec ou qui souhaitent s'y établir. Le programme priorise notamment des projets destinés aux jeunes de 18 à 35 ans.

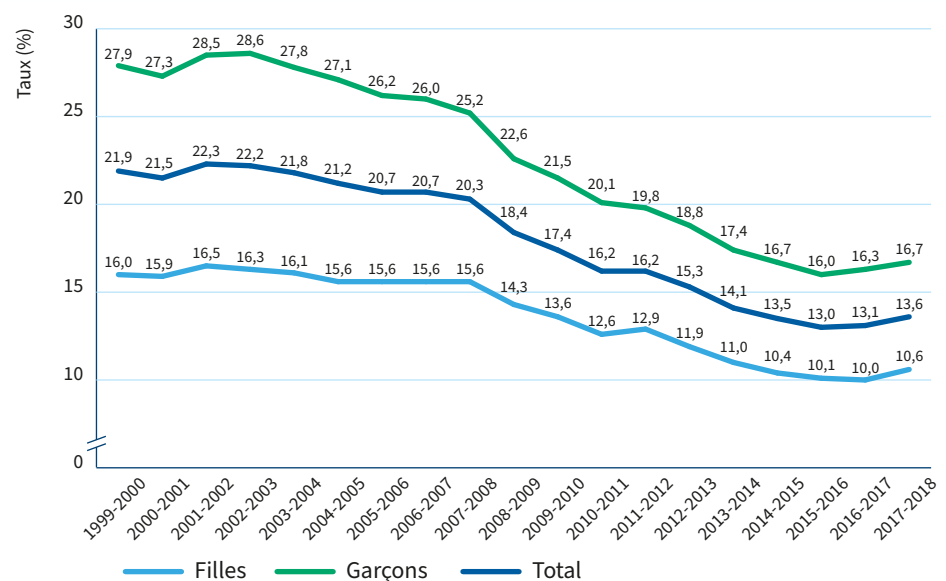
Éducation

Pourquoi l'éducation est-elle une priorité jeunesse ?

Contribuant à la formation de citoyennes et citoyens responsables, l'éducation permet l'acquisition de savoirs et de compétences, le développement et la connaissance de soi et des autres. Elle constitue une condition essentielle à l'enrichissement durable de la société et représente, pour les jeunes, une clé privilégiée qui ouvre les portes du marché du travail. Si des progrès importants ont été réalisés ces dernières années en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, plusieurs défis demeurent d'actualité.

- Malgré la hausse générale du taux de diplomation et de qualification au cours de la dernière décennie, des écarts persistent entre certains groupes d'élèves. Par ailleurs, après avoir diminué de manière importante, le taux de décrochage scolaire a connu une légère hausse entre 2015-2016 et 2017-2018. Les conséquences individuelles et collectives du décrochage rappellent l'importance de poursuivre les efforts pour **augmenter la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification des jeunes.**

Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) au secondaire à la formation générale des jeunes, selon le sexe, ensemble du Québec, de 1999-2000 à 2017-2018 (données officielles)



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2020). [Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes.](#)

Taux de diplomation et de qualification au secondaire après sept ans (cohorte de 2012)

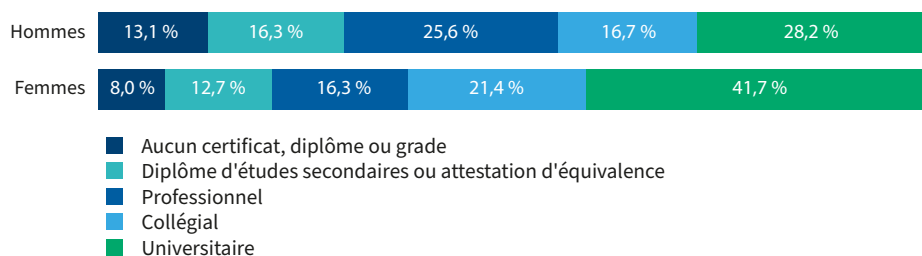
- Ensemble du Québec : 81,7 %
- Filles : 86,4 %
- Garçons : 77,3 %
- Élèves immigrants de première génération : 79,8 %
- Milieux défavorisés : 73,5 %
- EHDA¹ : 56,1 %
- Retard au secondaire (entrée au secondaire à 13 ans ou plus) : 54,4 %

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2020). [Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire](#).

1. Élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

- Faire un choix scolaire et professionnel représente un grand défi et peut apporter son lot de stress pour certains jeunes. Cela peut aussi mener au report, voire à l'abandon des études. **L'accès aux activités parascolaires et aux services d'orientation scolaire et professionnelle** peut permettre aux jeunes d'acquérir une meilleure connaissance de soi, de découvrir leurs passions et de définir leurs projets d'études et de vie.
- Bien que les jeunes soient globalement plus scolarisés que les autres générations, une proportion non négligeable ne détient pas de diplôme qualifiant. L'attractivité du marché du travail représente un risque supplémentaire de décrochage pour ceux qui choisissent de délaissier leurs études au profit d'un emploi rémunéré, ce qui peut réduire le bassin de travailleuses et de travailleurs qualifiés tant recherchés dans le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre. Ces constats rappellent l'importance de **valoriser les différents parcours de formation**, que celle-ci soit professionnelle, collégiale ou universitaire.

Répartition de la population de 25 à 34 ans selon le plus haut certificat, diplôme ou grade atteint et le sexe, Québec, 2016



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2020). [Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes](#).

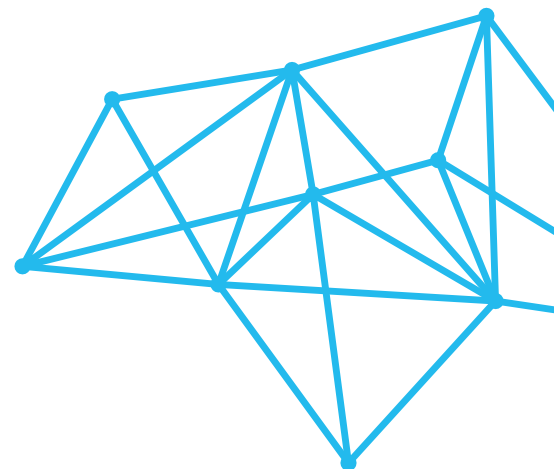
QU'EST-CE QU'ILS ONT DIT À PROPOS DE L'ÉDUCATION ?

L'éducation a été le sujet le plus commenté de la consultation. Face aux répercussions préjudiciables du décrochage scolaire, des demandes sont faites pour que le système s'adapte aux besoins des jeunes, notamment celles et ceux qui ont des difficultés d'apprentissage. Il est souhaité que les jeunes soient mieux accompagnés en facilitant l'accès aux services spécialisés, y compris en orientation scolaire et professionnelle.

Les jeunes veulent plus d'apprentissages par l'action et l'expérimentation. Ils désirent participer à la réalisation de projets concrets. Ils aiment les activités parascolaires qui favorisent la connaissance de soi. Ils les souhaitent plus accessibles et variées, pour qu'elles correspondent mieux à leurs champs d'intérêt.

En réponse aux besoins pressants de main-d'œuvre du marché du travail, de nombreuses voix s'élèvent pour valoriser tous les parcours de formation, sans distinction, et en favoriser l'accès.

« Il faut plus d'activités en orientation. On en parle trop tard. Le cégep arrive et on choisit des choses générales⁹. »



9. Témoignage d'un jeune, Journées de la jeunesse, Gatineau, automne 2019.

QUELLES SONT LES MESURES DU PLAN D'ACTION JEUNESSE ?

POUR AUGMENTER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DES JEUNES

■ Créneau carrefour jeunesse – Services encourageant la persévérance scolaire

Un service direct qui vise à encourager la persévérance scolaire ou le retour aux études des jeunes de 15 à 19 ans vivant des difficultés scolaires ou qui ont récemment quitté l'école.

Partenaires : 111 carrefours jeunesse-emploi

■ Soutien aux collaborations école-famille en milieu défavorisé

L'embauche d'intervenantes et d'intervenants pour soutenir et consolider la collaboration entre les familles et les écoles en milieu défavorisé, en développant une alliance avec les parents en vue d'encourager leur participation dans la réussite éducative de leur enfant.

Partenaire : MEQ

POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET AUX SERVICES D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

■ Former la relève québécoise par l'apprentissage expérientiel

Divers programmes d'apprentissage expérientiel en arts, en science et génie, en design, ainsi qu'en leadership et en entrepreneuriat, qui sont offerts par des étudiantes et des étudiants universitaires et qui s'adressent aux jeunes du secondaire et du collégial, dont celles et ceux de communautés autochtones, afin de contrer le décrochage scolaire.

Partenaire : Fusion Jeunesse

-
- + Emploi
 - + Entrepreneuriat
 - + Culture

■ Service de mentorat virtuel

Une plateforme virtuelle d'échanges entre des personnes mentores et des jeunes de 14 à 30 ans pour que ces derniers puissent explorer différents parcours scolaires et professionnels.

Partenaire : **Academos Cybermentorat**

+ Emploi

■ Un jeune, un stage et JE m'oriente en live

Des stages exploratoires d'une journée en milieu de travail, pour des jeunes des 4^e et 5^e secondaires et du collégial, qui leur permettent de découvrir divers métiers et qui les aident dans leur réflexion sur leur choix de carrière, ainsi que la présentation de diverses professions grâce aux témoignages de personnes mentores.

Partenaire : **JeunesExplo – Stages d'un jour**

+ Emploi

■ Salon Carrières jeunesse virtuel

Un événement virtuel pour faire découvrir aux jeunes du secondaire, du collégial et de l'université les perspectives de carrières dans la fonction publique.

Partenaire : **SCT**

+ Emploi

POUR VALORISER LES DIFFÉRENTS PARCOURS DE FORMATION

■ Programme Pont : bourses d'études universitaires

Programme de bourses d'études universitaires offertes à des élèves du secondaire pour reconnaître l'engagement et la persévérance scolaire, ainsi que pour valoriser et favoriser la poursuite des études supérieures chez les finissantes et finissants du secondaire de 22 ans et moins.

Partenaires : **MEQ/MES/Forces AVENIR**

■ Zone M : projet de valorisation des métiers manufacturiers

Des capsules vidéos, des visites d'entreprises, des stages et du mentorat pour mettre en valeur les carrières dans le secteur manufacturier auprès des jeunes de 15 à 29 ans.

Partenaire : **Manufacturiers et exportateurs du Québec**

■ Apprentissages en milieu de travail

Des projets-pilotes pour adapter et bonifier des programmes de formation technique par l'intégration d'un volet de formation en milieu de travail, qui favorisent l'adéquation formation-emploi et l'employabilité des étudiantes et des étudiants.

Partenaire : **MES**

+ Emploi

■ Encadrement et supervision des étudiantes et des étudiants stagiaires

La conception d'outils destinés aux milieux de stage et aux établissements d'enseignement supérieur afin de les soutenir dans l'accompagnement et l'encadrement des étudiantes et des étudiants stagiaires.

Partenaire : **MES**

+ Emploi

■ Intégration socioprofessionnelle des étudiantes et des étudiants en situation de handicap

L'identification de pratiques porteuses pour soutenir l'intégration socioprofessionnelle des étudiantes et des étudiants en situation de handicap durant leurs parcours de formation, en milieu de stage et sur le marché du travail.

Partenaire : **MES**

+ Emploi



QUE FAIT DÉJÀ LE GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'ÉDUCATION POUR LES JEUNES ?

De nombreuses actions gouvernementales, en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, visent les jeunes, dont les suivantes :

- Le ministère de l'Éducation a mis plusieurs [actions et mesures](#) en place pour accroître la réussite des élèves afin qu'en 2030 le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification au secondaire, après sept ans, atteigne 90 %, et pour réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.
- La [nouvelle génération d'écoles](#) reflète la vision gouvernementale en matière de construction, d'agrandissement et de rénovation des établissements québécois. Inscrites dans une perspective d'intégration à la communauté et de développement durable, ces écoles sont adaptées aux nouvelles méthodes d'enseignement, et des espaces communs favorisent la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves.
- La mesure Activités parascolaires au secondaire permet aux écoles secondaires d'offrir une programmation diversifiée pour que les élèves puissent profiter d'une heure d'activités parascolaires gratuites par jour.
- Les contenus en orientation scolaire et professionnelle sont des apprentissages de base sur des thèmes et des concepts clés, qui permettent de répondre à une partie des besoins généraux des élèves. Ils constituent une approche structurante et complémentaire aux diverses actions déjà mises en place, dans les écoles, et peuvent être intégrés aux différentes matières scolaires. Ces contenus, qui sont appuyés par la recherche, sont offerts de la 5^e année du primaire à la 5^e secondaire.
- La [Transition de l'école vers la vie active](#) est une démarche planifiée, coordonnée et concertée d'activités, qui vise l'accompagnement des élèves du secondaire qui ont une incapacité ou d'importantes difficultés d'adaptation ou d'apprentissage dans l'élaboration et la réalisation de leur projet de vie.
- La [Campagne de promotion et de valorisation des métiers et professions](#) est réalisée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle mobilise plusieurs acteurs et partenaires du marché du travail afin de valoriser les métiers des formations professionnelles et techniques, en faisant découvrir aux jeunes les métiers d'avenir qui offrent les meilleures perspectives d'emploi selon différents profils.

- Les mesures liées à la réussite à l'enseignement supérieur visent à doter les établissements collégiaux et universitaires de moyens pour adapter les activités de formation, d'encadrement et de soutien, dans le but d'améliorer la persévérance et la réussite éducative de leurs étudiantes et étudiants.
- Le [Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur 2018-2023](#), porté par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur, vise à donner une nouvelle impulsion au virage numérique du système scolaire, notamment en contribuant activement au développement des compétences des élèves, des étudiantes et des étudiants du Québec en la matière.

Travaux en cours :

- Le Chantier sur la réussite en enseignement supérieur a été mis sur pied en février 2020. Les travaux du Chantier, réalisés par le ministère de l'Enseignement supérieur, culmineront vers le dépôt d'un plan d'action pour la réussite à l'enseignement supérieur, prévu au printemps 2021. Les mesures qui seront soutenues dans ce plan d'action visent à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, à encourager la persévérance des étudiantes et des étudiants, dans leur parcours de formation, et à augmenter le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales et universitaires.



Santé

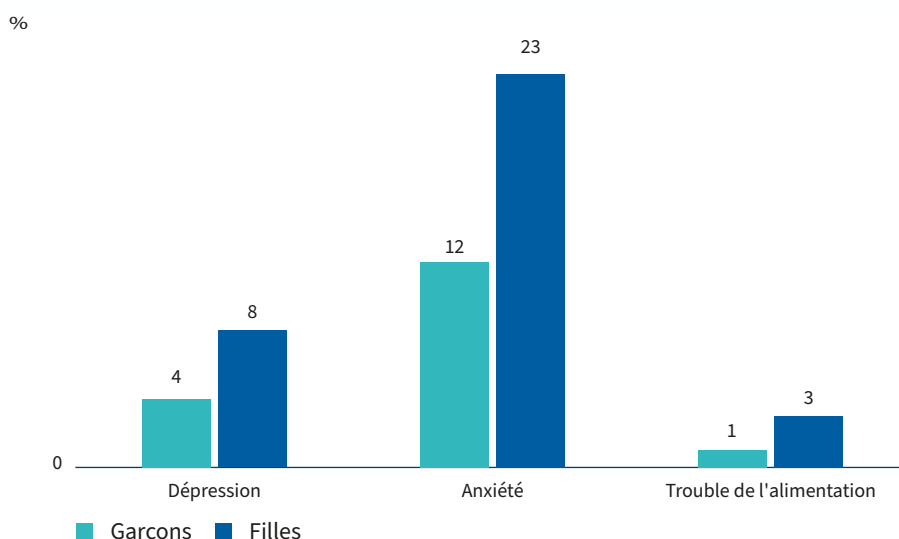
Pourquoi la santé et le bien-être sont-ils une priorité jeunesse ?

- La santé et le bien-être sont essentiels au développement des jeunes. Les environnements dans lesquels ceux-ci évoluent et les habitudes de vie qu'ils adoptent, au cours du passage à l'âge adulte, ainsi que les possibilités offertes pour conforter leur estime de soi influencent grandement leur épanouissement personnel et social.

Si les jeunes sont globalement en bonne santé, des problématiques demeurent préoccupantes, d'autant plus qu'elles sont souvent interreliées et qu'elles augmentent le risque que certains se retrouvent en situation de rupture sociale.

- Au cours des dernières années, divers signaux ont attiré l'attention sur la question de la santé mentale des jeunes. Les résultats d'enquêtes ont relevé des situations préoccupantes qui dévoilent leur vulnérabilité au regard de différentes problématiques liées à la détresse psychologique, à l'anxiété et à la dépression. Ces informations appellent à un renforcement des actions en matière de promotion et de prévention pour **favoriser une santé mentale positive**.

Élèves du secondaire ayant reçu un diagnostic médical d'anxiété, de dépression ou d'un trouble de l'alimentation, selon le sexe (%), Québec, 2016-2017



Entre 2010-2011 et 2016-2017, la proportion des élèves du secondaire qui avaient reçu au moins un diagnostic médical d'anxiété, de dépression ou de trouble de l'alimentation est passée d'environ un sur dix (12 %) à un sur cinq (20 %).

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux (2020). [État de santé de la population québécoise : quelques repères 2020](#), Québec, p. 23.

- Certains comportements jugés à risque ont pris de l'ampleur, ces dernières années, ce qui rend d'autant plus pertinente la **promotion des comportements sains et sécuritaires** auprès des jeunes. La consommation d'alcool et de drogues, ainsi que la popularité des produits de vapotage et des boissons sucrées, dont les boissons énergisantes, inquiètent les spécialistes. De même, des liens néfastes entre l'usage prolongé des écrans et la santé sont de plus en plus documentés (sédentarité, surpoids, troubles du sommeil, myopie, etc.).

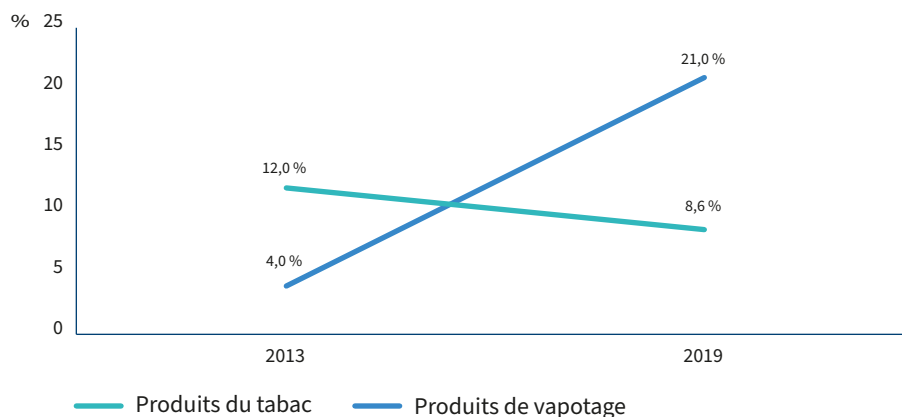
Niveau élevé de détresse psychologique chez les 15-29 ans, au Québec, en 2008 et 2014-2015 :

En 2014-2015, les jeunes femmes de 15 à 29 ans se situaient au niveau élevé de détresse psychologique dans une plus grande proportion que les hommes du même groupe d'âge (42 % c. 27 %).

- 2008 : 25 %
- 2014-2015 : 34,7 %

Source : Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015, dans Institut de la statistique du Québec (2019). [Regard statistique sur la jeunesse](#), édition 2019, p. 49.

Évolution de l'usage des produits du tabac et des produits de vapotage au cours des 30 jours précédant l'Enquête sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves québécois du secondaire, 2013-2019



Source : Traoré et autres, 2014, Institut de la statistique du Québec, dans ministère de la Santé et des Services sociaux (2020). [Loi concernant la lutte contre le tabagisme. Rapport de mise en œuvre 2015-2020](#), p. 5.

Proportion de buveurs âgés de 12 à 17 ans et de 18 à 24 ans ayant une consommation excessive d'alcool, selon le sexe, en 2015-2016

- Filles de 12 à 17 ans : 15,8 %
- Filles de 18 à 24 ans : 35,7 %
- Garçons de 12 à 17 ans : 15,8 %
- Garçons de 18 à 24 ans : 43,2 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2015-2016, données tirées du site de l'Institut national de santé publique du Québec : www.inspq.gc.ca/substances-psychoactives/alcool/consommation-population-generale.

- Le surplus de poids chez une proportion importante de jeunes persiste, et ses conséquences sur la santé physique et psychosociale sont multiples. Aussi, on relève qu'à plus long terme, il y a une incidence sur la maladie et la mortalité prématurée à l'âge adulte. Il est primordial de poursuivre les efforts de prévention pour **favoriser de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif**.

Surpoids chez les 15-29 ans, au Québec, en 2014-2015

- Embonpoint : 16,7 % chez les femmes et 27,6 % chez les hommes
- Obésité : 9,7 % chez les femmes et 10,3 % chez les hommes
- Surpoids (embonpoint + obésité) : 26,4 % chez les femmes et 37,9 % chez les hommes

Source : [Enquête québécoise sur la santé de la population](#), 2014-2015, dans Institut de la statistique du Québec (2019), [Regard statistique sur la jeunesse](#), édition 2019 p. 44.

QU'EST-CE QU'ILS ONT DIT SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE ?

La santé mentale des jeunes s'avère une préoccupation majeure soulevée par les participantes et participants de la consultation. Les jeunes identifient nombre d'agents stressants : rythme de vie accéléré, exigence à constamment performer, craintes quant aux conséquences des changements climatiques, etc. Pour certains, ces stress favorisent l'apparition de troubles anxieux et dépressifs, qui peuvent conduire à l'adoption de comportements jugés à risque, comme une consommation excessive d'alcool ou de drogues.

L'importance d'améliorer l'accès aux services et de privilégier une approche préventive en matière de santé est souvent mentionnée, et la médicalisation des problèmes sociaux est déplorée. Apprendre aux jeunes à exprimer et à gérer leurs émotions, de même qu'à développer leur capacité d'écoute est notamment préconisé pour favoriser l'estime de soi.

Les jeunes considèrent que les milieux doivent faciliter des choix sains en favorisant, entre autres, une offre plus diversifiée d'activités sportives et le transport actif. Ils souhaitent aussi acquérir des connaissances sur de saines habitudes de vie, notamment quant aux savoirs et aux compétences culinaires.

**« Est-ce que mon problème est assez grave ?
Est-ce que je prends la place de quelqu'un d'autre ?
On vit tous ça égal, alors on en vient à considérer normal
de vivre autant de stress et d'anxiété¹⁰. »**

10. Témoignage d'un jeune, Journées de la jeunesse, Baie-Comeau, automne 2019.



QUELLES SONT LES MESURES DU PLAN D'ACTION JEUNESSE ?

POUR FAVORISER UNE SANTÉ MENTALE POSITIVE

■ Tel-jeunes

Une disponibilité accrue des services de première ligne de Tel-jeunes, qui sont offerts par une équipe d'intervenantes et intervenants et de spécialistes qualifiés afin de soutenir un plus grand nombre de jeunes.

Partenaire : **MSSS/Tel-jeunes**

■ Pour un regard différent en santé mentale dans le parcours de réussite scolaire et éducative des jeunes

Des outils et des échanges pour sensibiliser, informer et mobiliser les jeunes et les milieux scolaires, communautaires et familiaux au sujet de la médicalisation des problèmes sociaux et des difficultés scolaires.

Partenaire : **Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage**

+ Éducation
+ Citoyenneté

■ Promotion et sensibilisation à la santé mentale dans les milieux scolaires

La réalisation d'un plan de communication annuel de promotion et de sensibilisation sur la santé mentale des élèves du secondaire (dont la formation générale des adultes et la formation professionnelle) ainsi que des étudiantes et étudiants dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

Partenaires : **MEQ/MES**

+ Éducation

■ Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux

Des activités de réseautage et de formation offertes aux intervenantes et intervenants psychosociaux du collégial, ainsi que des ateliers de sensibilisation et de dépistage pour prévenir l'anxiété et la dépression des étudiantes et des étudiants.

Partenaire : **Fédération des cégeps**

+ Éducation

■ Programme de postvention

Un programme destiné aux milieux scolaires, de travail et communautaires, qui comprend du soutien et des outils pour leur permettre d'agir sur les milieux et les individus affectés par un récent décès par suicide, afin de diminuer le risque d'effet d'entraînement.

Partenaire : **Association québécoise de prévention du suicide**

■ Services pour faciliter l'accès des jeunes d'expression anglaise aux ressources en santé mentale

Des services donnés par les organismes en lien avec les jeunes d'expression anglaise de partout au Québec pour faciliter leur accès aux ressources en santé mentale, notamment en milieu scolaire. L'initiative prévoit également la réalisation d'une campagne de promotion et de sensibilisation sur les défis que vivent les jeunes proches aidantes et aidants.

+ Éducation

Partenaire : **Réseau communautaire de santé et de services sociaux**

POUR PROMOUVOIR DES COMPORTEMENTS SAINS ET SÉCURITAIRES

■ Campagne de marketing social pour prévenir le vapotage

Une campagne d'information et de communication pour prévenir l'initiation aux produits de vapotage chez les élèves du secondaire et encourager celles et ceux qui en font déjà l'usage à en faire l'abandon.

Partenaires : **MSSS/Conseil québécois sur le tabac et la santé**

■ Campagne PAUSE

Une campagne de communication nationale pour promouvoir l'utilisation équilibrée du temps d'écran et la prévention des risques liés à l'hyperconnectivité auprès des jeunes et de leurs parents.

Partenaire : **Capsana**

■ Initiatives visant l'adoption de comportements responsables à l'égard de l'usage de certaines substances

Le soutien financier d'initiatives d'étudiantes et d'étudiants visant l'adoption de comportements responsables à l'égard de l'usage de substances (alcool et autres drogues) sur les campus (collèges, cégeps et universités) et la réduction des méfaits associés.

Partenaire : **MES**

■ Créneau carrefour jeunesse – Autonomie sociale

Des services d'accompagnement personnalisés offerts aux jeunes de 16 à 35 ans, qui visent à favoriser l'acquisition de compétences et l'adoption de comportements et qui contribuent à développer l'autonomie sur les plans personnel et social.

Partenaires : **111 carrefours jeunesse-emploi**

■ Application mobile pour soutenir le passage à la vie adulte

Une application mobile pour les jeunes, notamment celles et ceux qui ont ou qui ont eu recours aux services de protection de la jeunesse, qui contient l'ensemble des informations pertinentes pour leur permettre d'acquies leur autonomie et d'améliorer leurs conditions de vie (ex. : entretien d'un logement, information pour effectuer un retour aux études).

+ Emploi

Partenaires : **MSSS/Regroupement des Auberges du cœur du Québec**

■ Des outils pour l'autonomie

Des ateliers et des outils pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie et de l'estime de soi des jeunes aux parcours de vie différenciés qui fréquentent les auberges du cœur.

+ Emploi

+ Éducation

+ Citoyenneté

Partenaire : **Regroupement des Auberges du cœur du Québec**

POUR FAVORISER DE BONNES HABITUDES ALIMENTAIRES ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

■ Défi sportif AlterGo

Un événement annuel de sports adaptés qui rassemble plus de 7 500 jeunes ayant une limitation fonctionnelle, qui se déroule sur plusieurs jours et qui présente simultanément des compétitions allant du volet scolaire à l'élite.

+ Éducation

Partenaire : **Défi sportif AlterGo**

■ VIB-Essence

Une tournée de collèges et d'universités, une campagne de communication et des rassemblements à grand déploiement qui visent l'incitation à la pratique sportive, l'initiation à certaines activités physiques, l'éducation à une saine alimentation et la sensibilisation aux effets néfastes des boissons énergisantes et sucrées.

Partenaire : **Réseau du sport étudiant du Québec**

■ Défi Aventure Gaspésie

Une course d'aventure et d'orientation multisport en équipe, qui suscite la collaboration de plus de 300 jeunes du secondaire de communautés francophones, anglophones et autochtones de quatre régions du Québec et qui vise à établir des relations harmonieuses entre les communautés dans un contexte sportif rassembleur.

Partenaire : **Centre de services scolaire René-Lévesque**

- + Environnement
- + Citoyenneté

■ Cuisine ton avenir

Des ateliers culinaires théoriques et pratiques offerts aux jeunes des centres jeunesse de partout au Québec pour les outiller afin qu'ils puissent prendre en charge leur autonomie alimentaire à leur sortie du centre.

Partenaire : **La Tablee des Chefs**

■ Cuisiner santé et équilibré

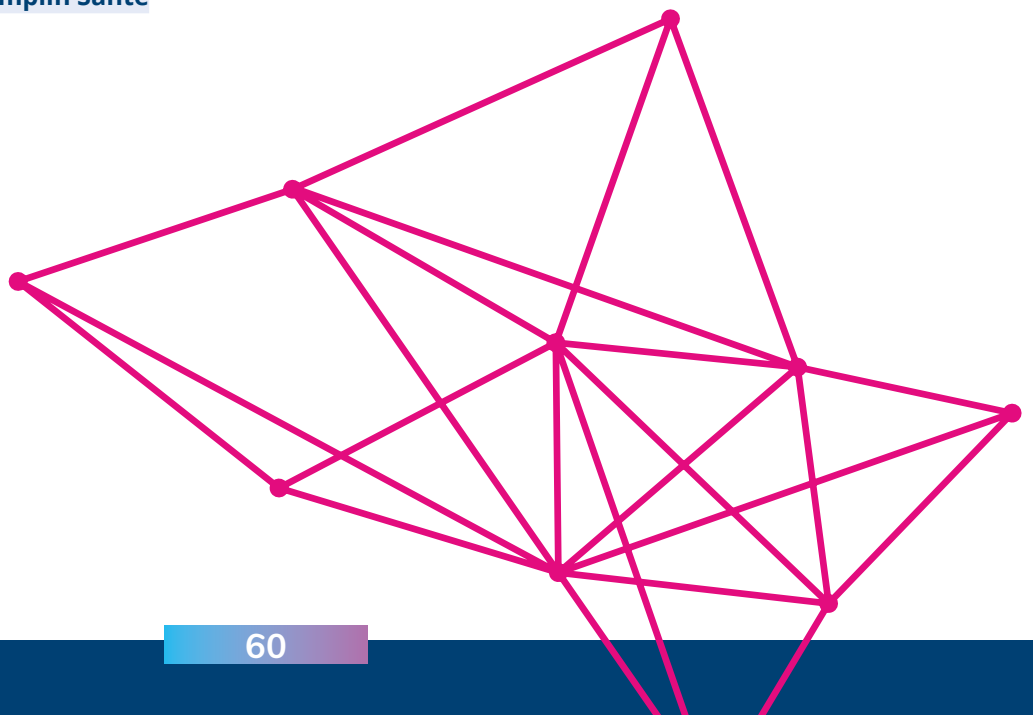
Des ateliers culinaires de 15 semaines, offerts à de jeunes adultes autistes par des ressources professionnelles, qui leur enseignent la cuisine et les aident à acquérir de saines habitudes alimentaires.

Partenaire : **Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec**

■ Programme Tremplin Santé

Des formations pour les personnes responsables de la coordination et de l'animation de plus de 500 camps de jour pour favoriser l'adoption durable de saines habitudes de vie par elles-mêmes et par les campeuses et campeurs.

Partenaire : **Fondation Tremplin Santé**



QUE FAIT DÉJÀ LE GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE POUR LES JEUNES ?

Plusieurs actions gouvernementales favorisent la santé et le bien-être des jeunes, dont les suivantes :

- Portés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la [Politique gouvernementale de prévention en santé](#) et le [Plan d'action interministériel 2017-2021](#), qui l'accompagne, visent notamment à soutenir et à améliorer le développement des jeunes d'âge scolaire. Le Plan soutient, entre autres, des actions qui favorisent l'acquisition et le renforcement de compétences pour effectuer des choix éclairés en matière de santé et de bien-être. La diversification des occasions offertes aux jeunes d'être actifs physiquement et de manger sainement est également visée.
- L'approche [École en santé](#) est une démarche globale et concertée qui s'inscrit dans l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et celui de l'éducation. Sa bonification permet notamment le déploiement d'actions de prévention et de promotion en matière de santé mentale positive chez les élèves du primaire et du secondaire, de même que l'embauche d'intervenantes et intervenants psychosociaux dans les écoles secondaires.
- Le [Plan d'action en santé mentale 2015-2020](#), porté par le ministère de la Santé et des Services sociaux, s'inscrit dans la continuité du précédent plan. Il mobilise le réseau de la santé et des services sociaux et ses partenaires en vue de faire ensemble et autrement, en offrant des soins de qualité, mais aussi en travaillant à abattre les frontières entre les services et les obstacles à l'accès.
- [Aire ouverte](#) est un réseau de services intégrés du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les jeunes de 12 à 25 ans, qui vise à améliorer la réponse aux besoins de ceux-ci, notamment en matière de santé mentale, ainsi qu'à favoriser le passage à la vie adulte et l'accès à divers services en continu.
- La Politique de l'activité physique, du sport et du loisir : [Au Québec on bouge!](#) vise à augmenter le niveau de la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs au sein de la population, en particulier chez les jeunes. La pratique d'activités physiques procure plusieurs effets bénéfiques, dont ceux sur la santé mentale.
- Les organisations sportives et de loisir sont invitées à adhérer à l'[Énoncé ministériel en matière de protection de l'intégrité en contexte de sport et de loisir](#) du ministère de l'Éducation qui reconnaît l'importance d'un cadre sain et sécuritaire pour la pratique du loisir et du sport, particulièrement pour les jeunes, les adolescents et les jeunes adultes qui interviennent dans le domaine récréatif et sportif.

- Le [Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022](#), coordonné par le ministère de la Santé et des Services sociaux, a comme objectif fondamental de contribuer au développement du plein potentiel des personnes qui ont un trouble du spectre de l'autisme et comprend diverses mesures pour répondre aux besoins des jeunes.
- Le [programme Qualification des jeunes](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans qui ont connu une période de placement en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation et pour lesquels un accompagnement particulier est nécessaire. Il vise à préparer le passage de ces jeunes vers la vie autonome.
- La [Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025](#) oriente l'action du ministère de la Santé et des Services sociaux et de ses partenaires en matière de lutte contre le tabagisme et le vapotage. Elle comprend diverses mesures qui visent les jeunes, dont celles qui favorisent la mise en œuvre de politiques de lutte contre le tabagisme, dans les établissements scolaires, et la planification d'une stratégie de communication adaptée aux jeunes pour prévenir la consommation des produits du tabac et de vapotage.
- Le [Plan d'action pour réduire la consommation de boissons sucrées et promouvoir l'eau](#) est porté par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il vise à créer des environnements favorables à la réduction de la consommation de boissons sucrées et à l'augmentation de la consommation d'eau, notamment dans les milieux de vie fréquentés par les jeunes, comme les établissements scolaires et les municipalités.
- Le [Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028](#) est coordonné par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il vise à assurer l'accès, la continuité et la qualité des services en dépendance, notamment auprès des jeunes à risque, dans l'optique de prévenir, de réduire et de traiter les conséquences associées à la consommation de substances psychoactives, à la pratique des jeux de hasard et d'argent et à l'utilisation d'Internet.

Travaux en cours :

- Grâce à sa portée élargie, le [Plan d'action interministériel en santé mentale](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux permettra la mise en place d'un continuum de services intégrés et adaptés aux besoins de la personne et des membres de son entourage. Il s'effectuera en collaboration avec l'ensemble des secteurs et des individus qui jouent un rôle dans le rétablissement de la personne présentant un trouble mental, en considérant tous ses besoins.
- Le [Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026](#), élaboré par le ministère de l'Enseignement supérieur, visera à consolider les efforts des établissements collégiaux et universitaires pour la création de milieux propices au développement d'une santé psychologique positive.
- La [Stratégie nationale en prévention du suicide](#), sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux, s'inscrira en continuité des mesures structurantes et des actions déjà mises de l'avant ou en voie de l'être, notamment le Programme national de santé publique et le Plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

Citoyenneté

Pourquoi la citoyenneté est-elle une priorité jeunesse ?

La participation citoyenne est un pilier du fonctionnement d'un système démocratique. Les bénéfices qui y sont associés sont nombreux et perdurent tout au long de la vie : bien-être psychologique, développement des compétences personnelles et des habiletés sociales (coopération, tolérance, ouverture aux autres), etc. Compte tenu de ces bienfaits, il importe d'agir tôt auprès des jeunes, d'autant plus que des enjeux associés à leur implication persistent :

- Si les jeunes s'engagent de multiples façons dans leur communauté, notamment dans des actions bénévoles, leur taux de participation électorale demeure en diminution. L'univers numérique dans lequel ils baignent offre de nouvelles possibilités d'engagement citoyen, mais il entraîne aussi des défis. Face à la quantité d'informations accessibles, à la multiplication des fausses nouvelles et à la polarisation des opinions, il peut être difficile, pour les jeunes, de s'y retrouver, ce qui représente un frein à la participation citoyenne. C'est pourquoi il faut **soutenir le développement de la pensée critique et l'engagement civique** des jeunes, notamment en leur transmettant des connaissances sur la société québécoise et sur ses institutions.

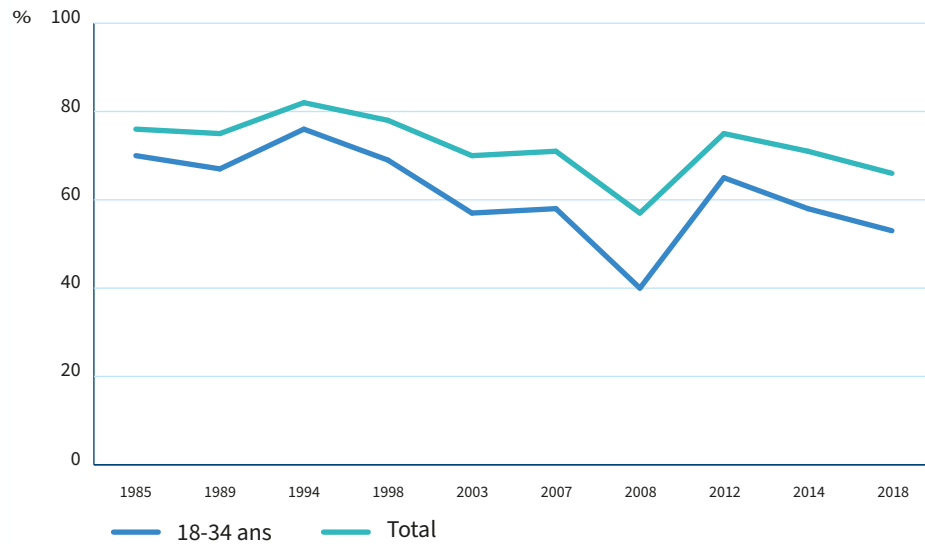
Les jeunes ont plus de difficulté à démêler les sources d'informations fiables et non fiables que leurs aînés, notamment en raison de leur exposition à un grand nombre de références de toutes provenances.

Difficulté à distinguer les sources fiables des sources non fiables selon l'âge des personnes répondantes (réponses « Très en accord » et « Assez en accord »)

- Les 18-34 ans : 60,4 %
- Les 35-54 ans : 51,2 %
- Les 55 ans et plus : 53,3 %

Source : Simon Langlois, Serge Proulx, Florian Sauvageau (2020), [La confiance envers les médias d'information et les médias sociaux au Québec](#), Centre d'études sur les médias, p. 68.

Évolution du taux de participation des jeunes québécois de 1985 à 2018

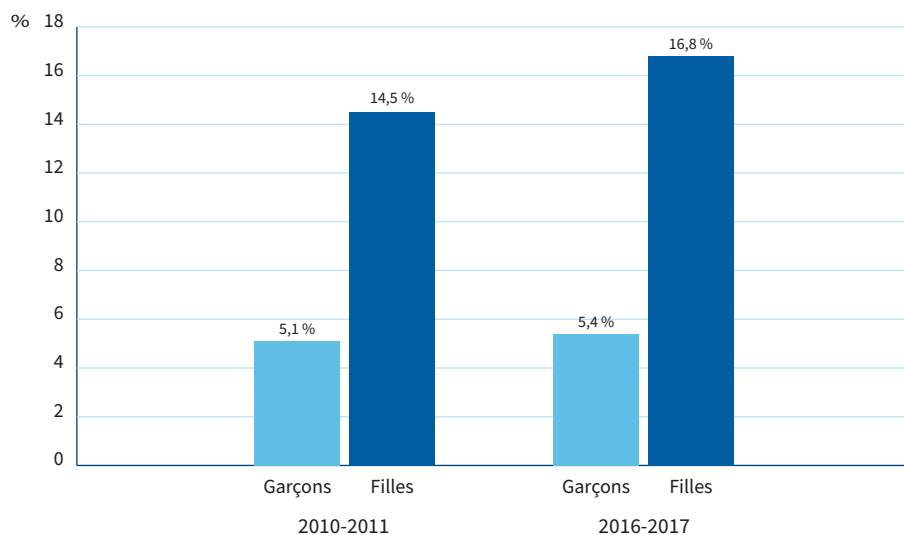


Source : Élections Québec (2019). Participation électorale : étude et recommandations.
<https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/actualite-detail.php?id=6404>

La baisse de la participation électorale chez les jeunes représente une tendance dans l'ensemble des pays industrialisés. Les jeunes tendent à moins voter que les électrices et électeurs plus âgés (effet de cycle de vie), mais ils le font également en moins grand nombre que ceux des générations précédentes (effet générationnel). Par ailleurs, les jeunes femmes ont généralement un taux de participation plus élevé que les hommes de leur âge.

- Les jeunes s'impliquent pour des enjeux qui les interpellent. Nombre d'entre eux sont mobilisés pour l'environnement ou prennent part à des mouvements pour la justice économique et sociale, comme #MoiAussi, Idle No More et Black Lives Matter. La persistance et l'ampleur de ces enjeux confortent l'importance de soutenir davantage les actions qui favorisent **des relations égalitaires, ainsi que le dialogue intergénérationnel et interculturel**, des éléments essentiels pour contribuer à assurer un vivre-ensemble harmonieux.

Violence sexuelle subie (au moins une fois) selon le sexe, chez les élèves du secondaire ayant eu au moins une relation amoureuse au cours des 12 derniers mois, Québec, 2010-2011 et 2016-2017



Source : Graphiques produits à partir des données présentées dans Institut de la statistique du Québec (2018). [Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017](#), tome 2, p. 125.

- Ce sont les jeunes qui, tôt ou tard, occuperont des postes décisionnels et qui feront des choix importants pour notre société. Malgré les progrès réalisés, depuis quelques années, les efforts doivent être poursuivis pour **faciliter l'accès des jeunes aux lieux décisionnels et préparer la relève.**

Présence des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs au Québec :

- En 2018, les jeunes représentaient une proportion importante des membres des conseils d'administration des chambres de commerce (24 %, dont 50,3 % étaient des femmes, et 49,7 %, des hommes).
- Ils occupaient 5,6 % des sièges dans les conseils d'administration des sociétés d'État (dont 60 % étaient des femmes, et 40 %, des hommes).

Source : Conseil du statut de la femme (2018). [Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs.](#)

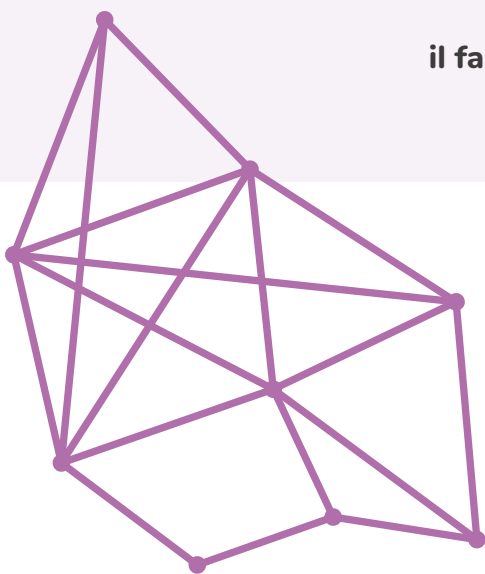
QU'EST-CE QU'ILS ONT DIT À PROPOS DE LA CITOYENNETÉ ?

Si plusieurs personnes s'inquiètent du désintérêt des jeunes envers la politique et le vote, d'autres mentionnent que la jeunesse est engagée dans diverses causes qui lui tiennent à cœur : l'environnement, la justice sociale, la santé mentale, la diversité, etc. Tout au long de la consultation, les jeunes ont d'ailleurs répété leur désir de s'engager et d'influer les processus décisionnels qui les concernent, eux, mais aussi l'ensemble de la société.

Il est souhaité que l'engagement bénévole et volontaire des jeunes soit plus encouragé et reconnu. La nécessité de faire de l'éducation à la citoyenneté au moyen de cours, de formations et de projets a été mentionnée, de même que le développement d'une pensée critique, qui est d'autant plus essentiel dans un contexte de surabondance d'information.

Pour prévenir les problèmes persistants d'intimidation et de violence, dont ceux notamment associés au sexisme, au racisme et à l'homophobie, les jeunes soulignent l'importance de l'éducation et de la sensibilisation pour changer les choses. Ils insistent aussi sur leurs besoins de partager des expériences et des valeurs entre les générations et les cultures pour favoriser le vivre-ensemble.

« Un citoyen efficace est un citoyen capable de penser par lui-même : il faut lui apprendre dès le jeune âge¹¹. »



11. Témoignage d'un jeune, Journées de la jeunesse, Gatineau, automne 2019.

QUELLES SONT LES MESURES DU PLAN D'ACTION JEUNESSE ?

POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PENSÉE CRITIQUE ET L'ENGAGEMENT CIVIQUE

■ #30 secondes avant d'y croire

Des formations données dans les écoles secondaires, au collégial et à l'université, par des journalistes professionnels afin d'outiller les jeunes pour qu'ils repèrent les fausses nouvelles et la désinformation et qu'ils comprennent mieux les conséquences que ces dernières peuvent avoir sur la société.

+ Éducation

Partenaire : [Fédération professionnelle des journalistes du Québec](#)
(Centre québécois pour l'éducation aux médias et à l'information)

■ Jeunesse QC 2030

Des activités qui s'adressent aux jeunes de 13 à 29 ans et qui favorisent l'acquisition des compétences numériques et l'accès à la technologie, pour prévenir l'apparition ou l'élargissement d'une fracture numérique entre les milieux, ce qui permet à ces jeunes de devenir des citoyennes et des citoyens éclairés.

+ Culture
+ Éducation

Partenaire : [Printemps numérique](#)

■ Écoles de citoyenneté

Un programme d'éducation à la citoyenneté destiné aux jeunes de 15 à 35 ans et qui comprend l'organisation de trois écoles : l'École d'été, l'École d'hiver et l'École itinérante. Celles-ci incluent des conférences, des tables rondes, des ateliers et des activités délibératives, afin de susciter l'intérêt des jeunes pour les grands enjeux auxquels le Québec et le monde sont confrontés.

Partenaire : [Institut du Nouveau Monde](#)

■ La participation citoyenne des jeunes aux parcours de vie différenciés

Des activités concrètes et valorisantes d'engagement civique adaptées pour les jeunes de 15 à 29 ans aux parcours de vie différenciés afin d'encourager leur participation citoyenne, leur bien-être et le développement de leur plein potentiel.

Partenaire : [Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec](#)

■ Bourses Leviers

Des bourses aux lauréats du Gala des prix Leviers afin de souligner l'implication d'une quarantaine de jeunes qui, malgré les difficultés et les défis qu'ils rencontrent, choisissent de s'engager dans leur communauté. Des bourses seront également remises à des jeunes qui participent à différentes activités de consultation ou de soutien du ROCAJQ.

Partenaire : **Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec**

■ Consultation jeunesse Interjeunes

Une grande consultation permettant aux jeunes de 12 à 30 ans aux parcours de vie différenciés de s'exprimer sur des enjeux qui les concernent et de faire des recommandations aux décideurs publics.

Partenaire : **Coalition Interjeunes**

■ Rencontres Action Jeunesse

Un événement annuel destiné aux jeunes de 18 à 35 ans engagés dans des organisations jeunesse, afin de créer un environnement de dialogue avec des décideurs et des personnes d'influence (ministres, députés, dirigeants d'organismes publics, journalistes, etc.) et de les outiller pour qu'ils puissent exprimer et faire valoir leurs idées au sein des institutions démocratiques québécoises.

Partenaire : **Force Jeunesse**

■ Programme d'éducation CiviQc

Un programme d'éducation et de participation civiques destiné aux élèves du secondaire et composé d'ateliers, de conférences, d'un rassemblement annuel des jeunes élues et élus de conseils d'élèves et d'occasions d'échanges entre des jeunes et des décideurs.

+ Éducation

Partenaire : **Institut du Nouveau Monde**

■ Organismes jeunesse en action : outils de formation à l'exercice du droit de vote

Des formations destinées à des intervenantes et des intervenants pour permettre aux jeunes de 18 à 24 ans aux parcours de vie différenciés et à ceux qui vivent en région éloignée d'améliorer leurs connaissances du système démocratique et électoral québécois, afin qu'ils puissent exercer leur rôle en tant que citoyennes et citoyens actifs.

+ Environnement

+ Éducation

Partenaire : **Élections Québec**¹²

12. Élections Québec est une institution neutre et indépendante qui relève de l'Assemblée nationale. Accroître la participation citoyenne et électorale étant un volet important de sa mission, elle met en œuvre des programmes d'éducation à la démocratie et collabore avec des organismes qui réalisent des actions en ce sens.

■ Créneau carrefour jeunesse – Bénévolat et volontariat

Le développement de projets de bénévolat et de volontariat afin de multiplier les occasions, pour les jeunes âgés de 15 à 35 ans, de s'impliquer dans leur milieu.

Partenaires : **111 carrefours jeunesse-emploi**

■ Reconnaître, honorer et promouvoir l'engagement étudiant et la persévérance

Des programmes pour reconnaître, honorer et promouvoir l'engagement étudiant du secondaire à l'université, dans le cadre des projets qui contribuent à la formation de citoyennes et citoyens actifs au sein de la collectivité. La reconnaissance et la promotion des lauréates et lauréats se font lors de galas locaux, régionaux et nationaux.

+ Éducation

Partenaire : **Forces AVENIR**

■ Les Journées #Onsengage

Des événements qui visent à stimuler et à soutenir l'engagement des jeunes du secondaire dans des projets parascolaires, tout au long de l'année, en lien avec l'environnement, le pacifisme, la démocratie et les droits de la personne.

+ Environnement
+ Éducation

Partenaire : **Alliance pour l'engagement jeunesse**

■ Programme de stages de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Des stages auprès d'élues et d'élus ou encore du personnel politique de l'Assemblée nationale du Québec, qui s'adressent aux diplômées et diplômés universitaires de partout au Québec, afin de leur faire vivre une expérience parlementaire et d'améliorer leurs connaissances sur les institutions politiques et parlementaires.

+ Éducation

Partenaire : **Fondation Jean-Charles-Bonenfant**

POUR FAVORISER LES RAPPORTS ÉGALITAIRES ET LE DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL ET INTERCULTUREL

■ **Alterados**

Des ateliers pour favoriser le savoir-être, l'autonomie et le pouvoir d'agir des jeunes qui fréquentent les maisons des jeunes, afin qu'ils puissent être en mesure de faire des choix éclairés et bénéfiques pour leur santé globale.

✚ Santé

Partenaire : **Regroupement des maisons des jeunes du Québec**

■ **Campagne de sensibilisation pour prévenir et contrer les cyberviolences dans les relations intimes**

Des formations et des outils de prévention, de dépistage et d'intervention offerts à la population étudiante, ainsi qu'aux intervenantes et aux intervenants des établissements d'enseignement supérieur, afin de prévenir et de contrer les cyberviolences dans les relations intimes chez les jeunes de 17 à 24 ans.

Partenaire : **MES**

■ **Prévenir la violence sexuelle et soutenir les jeunes qui en sont victimes**

La bonification et la promotion d'un programme de prévention des violences sexuelles, destiné aux jeunes de 12 à 17 ans et aux personnes qui les entourent (parents, personnel enseignant, intervenantes et intervenants), ainsi que la bonification de la trousse d'intervention, en collaboration avec la Chaire de recherche interuniversitaire Marie-Vincent.

Partenaire : **Centre d'expertise Marie-Vincent**

■ **L'Astérisk**

Un lieu unique et sécuritaire de socialisation, où les jeunes issus de la diversité sexuelle ont accès à des intervenantes et des intervenants, à de l'information et à diverses activités afin de briser leur isolement et de favoriser leur inclusion sociale. La Coalition souhaite également réaliser des activités en région.

Partenaire : **Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+**

■ Soutien à des projets de démystification de la diversité sexuelle et de genre pour les jeunes

Un soutien financier pour des projets de sensibilisation à la diversité sexuelle et de genre, ainsi que pour des projets de lutte contre l'homophobie et la transphobie, qui s'adressent aux jeunes dans le cadre du programme Lutte contre l'homophonie et la transphobie du ministère de la Justice.

Partenaire : **MJQ**

■ Consolider le sentiment d'appartenance à la nation québécoise des jeunes de toutes origines et de différentes régions du Québec

Un soutien à diverses activités, telles que des ateliers de réflexion, des conférences, des débats publics et des rencontres interculturelles, afin de consolider une citoyenneté québécoise partagée par laquelle les jeunes de toutes origines renforcent leur sentiment d'appartenance et participent pleinement, en français, à la vie collective.

Partenaire : **MIFI**

■ Comité Empreinte – Engage-toi !

Des comités de jeunes qui font la promotion des valeurs d'inclusion et d'ouverture en informant, en sensibilisant et en mobilisant les élèves des écoles secondaires sur les questions de discrimination, de réconciliation et de tolérance.

Partenaire : **Ensemble pour le respect de la diversité**

■ Soutien au Sommet socioéconomique pour le développement des jeunes des communautés noires

Un soutien offert à un réseau de plus de 40 associations et organismes communautaires actifs sur le terrain, afin de favoriser une meilleure inclusion des jeunes des communautés noires.

+ Éducation

Partenaire : **Sommet socioéconomique pour le développement des jeunes des communautés noires**

■ Initiatives pour les familles noires

Des soupers communautaires et de l'accompagnement pour accroître les facteurs de protection et réduire les facteurs de risque dans les familles noires, notamment en favorisant une meilleure communication parent-enfant et les compétences sociales des jeunes.

Partenaire : **Sommet socioéconomique pour le développement des jeunes des communautés noires**

■ Ensemble, nous sommes le monde

De l'accompagnement personnalisé et des activités d'intégration par l'entremise du sport, du plein air, des activités socioculturelles et de divers événements destinés aux personnes immigrantes, réfugiées, autochtones, de même qu'aux natifs non autochtones de 14 à 25 ans, afin de favoriser leur intégration sociale et de contribuer au mieux-vivre ensemble.

+ Santé

Partenaire : **Motivaction Jeunesse**

■ Soutien à Youth 4 Youth

Un organisme qui vise à mobiliser les jeunes Québécoises et Québécois d'expression anglaise, à leur permettre d'exercer un rôle de leadership dans leur communauté et à favoriser leur sentiment d'appartenance envers la société québécoise.

Partenaire : **SRQEA/Youth 4 Youth**

■ Forum Bishop's

Un institut d'été qui vise à accroître le leadership civique et le sentiment d'appartenance des jeunes d'expression anglaise envers la société québécoise. Il s'adresse à la population étudiante du postsecondaire et inclut un espace de rencontre et de réseautage, des conférences, des ateliers et des formations.

Partenaires : **SRQEA/Université Bishop's**

POUR FACILITER L'ACCÈS AUX LIEUX DÉCISIONNELS ET PRÉPARER LA RELÈVE

■ Budget participatif jeunesse : relève en idées et en projets pour la communauté

La mise en place de budgets participatifs dans des organismes jeunesse, pour permettre aux jeunes de 18 à 24 ans qui présentent un parcours atypique de vivre une expérience concrète de démocratie participative en vue d'améliorer leur perception quant à leur rôle de citoyenne ou de citoyen.

Partenaire : **Élections Québec**

■ Un siège réservé à une ou un jeune au conseil d'administration des sociétés d'État

Des démarches sont entreprises pour élargir l'application de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin qu'un plus grand nombre d'entre elles aient l'obligation de nommer, au sein de leur conseil d'administration, au moins un membre de 35 ans ou moins au moment de sa nomination.

Partenaire : **SES**

■ Soutien à Citoyenneté jeunesse

Un lieu de concertation pour les jeunes, dont la mission est d'amplifier la voix et les opinions des jeunes de 15 à 35 ans et d'aspirer à leur pleine représentation dans les lieux décisionnels.

Partenaire : **Citoyenneté jeunesse**

■ Programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés

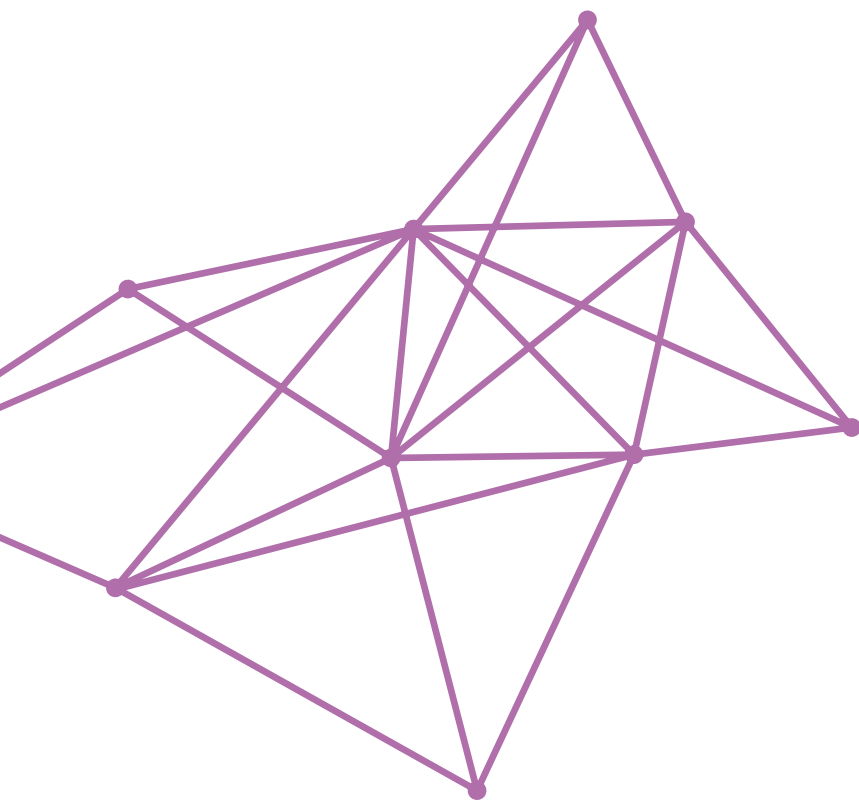
Le remboursement des frais d'inscription pour les jeunes de 18 à 35 ans qui s'inscrivent au seul programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés au Québec. Celui-ci donne accès à la désignation Administrateur de sociétés certifié.

Partenaires : **Collège des administrateurs de sociétés/Université Laval**

■ Formation pour les organismes à but non lucratif

Une formation sur mesure pour les administratrices et administrateurs de 18 à 35 ans d'organismes jeunesse afin qu'ils puissent perfectionner leurs compétences et consolider la gouvernance de leur organisation.

Partenaires : **Collège des administrateurs de sociétés/Université Laval**



QUE FAIT DÉJÀ LE GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE CITOYENNETÉ POUR LES JEUNES ?

Plusieurs actions gouvernementales favorisent la citoyenneté des jeunes, dont les suivantes :

- Coordonné par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, le [Québec sans frontières](#) appuie les organismes de coopération internationale et leurs activités d'éducation à la citoyenneté mondiale en vue de sensibiliser le public québécois, dont les jeunes, aux Objectifs de développement durable et à la solidarité internationale.
- Le [Cadre de référence de la compétence numérique](#) a été élaboré par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur. Il s'adresse aux élèves de même qu'au personnel enseignant et professionnel et vise à favoriser le développement de la compétence numérique pour que les Québécoises et Québécois soient autonomes et critiques dans leur utilisation du numérique.
- Les contenus en [Éducation à la sexualité](#), définis par le ministère de l'Éducation, qui couvrent des sujets variés tels que l'image corporelle, les stéréotypes sexuels et les sentiments amoureux, sont offerts aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Ils permettent aux élèves de mieux se comprendre, d'établir des relations affectives respectueuses pour eux-mêmes et les autres, ainsi que de développer leur esprit critique, leur bon jugement et leur sens des responsabilités.
- Le projet [SansStéréotypes](#), coordonné par le Secrétariat à la condition féminine, offre des outils pédagogiques aux parents, au personnel scolaire et au personnel des services de garde éducatifs à l'enfance afin de lutter contre les stéréotypes sexuels et d'accompagner les jeunes dans l'établissement de rapports égalitaires entre les sexes.
- La [Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021](#) est portée par le Secrétariat à la condition féminine. Elle vise à réduire les inégalités de genre persistantes, dont celles qui touchent particulièrement les jeunes femmes et celles en situation de vulnérabilité, ainsi qu'à agir en faveur de la mixité en emploi et de la parité dans les lieux décisionnels.
- Coordonné par le Secrétariat à la condition féminine, le [Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023](#) vise à bonifier les efforts consentis, jusqu'à présent, dans la lutte contre cette problématique sociétale. Il comprend diverses actions favorables à la promotion des rapports égalitaires auprès des jeunes générations.
- La [Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021](#), qui est portée par le Secrétariat à la condition féminine, cible les problématiques des agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle, dont les femmes, les enfants et les jeunes sont les principales victimes. Elle vise à prévenir et à intervenir, de même qu'à développer des connaissances et à partager l'expertise pour mieux agir et lutter contre les violences sexuelles.

- La [Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2017-2022](#) est portée par le ministère de l'Enseignement supérieur. Elle s'inscrit dans la volonté d'assurer des lieux d'études et de travail sains et respectueux pour toutes et tous. En plus de répondre à une exigence sociale, elle contribue à favoriser un changement de culture dans ces établissements.
- Le **Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025** est coordonné par le ministère de la Famille. Il vise, entre autres, à sensibiliser la population et à promouvoir des comportements positifs pour prévenir l'intimidation, de même qu'à intervenir auprès des victimes, des témoins et des personnes qui commettent des actes d'intimidation. Une attention particulière est accordée aux personnes jugées plus vulnérables de subir des actes d'intimidation et de cyberintimidation, notamment les jeunes.
- La [Politique québécoise de lutte contre l'homophobie](#), de même que le [Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022](#), qui est sous la coordination du ministère de la Justice, visent à favoriser le respect des droits des personnes de minorité sexuelle et à sensibiliser davantage la population à leurs réalités. Le plan accorde une attention particulière aux groupes plus vulnérables tels que les jeunes, les aînés, les trans, les Autochtones et les personnes qui vivent dans des milieux où les ressources sont moins nombreuses.
- Portées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, la [Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion](#) et sa [Stratégie d'action 2016-2021](#) visent à favoriser le vivre-ensemble en encourageant la participation des membres de minorités visibles et ethniques au sein d'un Québec prospère et inclusif. Plusieurs actions de la Stratégie visent les jeunes de 15 à 29 ans, qui représentent une part importante des admissions annuelles de personnes immigrantes.
- En juin 2020, le gouvernement du Québec a mis sur pied le Groupe d'action contre le racisme (GACR), dont le mandat était d'identifier une série d'actions concrètes afin de lutter contre le racisme. C'est en décembre 2020 que le GACR a déposé son [rapport](#) dont les recommandations interpellent plusieurs ministères. Le GACR recommande notamment des actions misant sur l'éducation et la sensibilisation des jeunes à la question du racisme ainsi qu'aux réalités des Premières Nations et des Inuits. Pour veiller à la mise en place de ces actions, un ministre responsable de la Lutte contre le racisme a été nommé.
- Le [Programme d'appui aux collectivités](#) est porté par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Il vise à favoriser l'intégration citoyenne et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des membres des minorités visibles et ethniques, dont les jeunes, dans toutes les régions du Québec, afin de renforcer les relations interculturelles harmonieuses et de rendre les milieux plus inclusifs.
- Au sein des conseils d'administration des centres de services scolaires, un siège est réservé à une ou un jeune entre 18 et 35 ans, ce qui représente une soixantaine d'administratrices et administrateurs. Cela démontre l'importance que le gouvernement accorde à l'engagement citoyen des jeunes, au sein des conseils d'administration, non seulement pour préparer la relève, mais également parce que ces derniers sont susceptibles d'apporter des idées novatrices qui correspondent aux réalités et aux aspirations de leur génération.

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'autres initiatives contribuent à renforcer la citoyenneté des jeunes, telles que :

- [Par ici la démocratie!](#) de l'Assemblée nationale du Québec, est un outil pédagogique destiné à l'enseignement de l'histoire et à l'éducation à la citoyenneté. Représentant une source fiable et crédible, le contenu y est vulgarisé et rigoureux. La plateforme permet notamment d'approfondir certaines thématiques en lien avec la démocratie du Québec et de s'inscrire à différentes activités offertes par l'Assemblée nationale, comme le [Parlement étudiant](#).
- [Vox populi : Ta démocratie à l'école!](#) est offert conjointement par l'Assemblée nationale du Québec, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et Élections Québec. L'équipe de Vox populi soutient les écoles primaires et secondaires dans la mise en place de leur conseil d'élèves. Des séances de formation sont offertes aux jeunes élus, aux responsables des conseils d'élèves et au personnel des écoles.
- [Électeurs en herbe](#) est un programme qui offre aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux organismes jeunesse l'occasion de réaliser une simulation électorale dans leur milieu lors d'élections générales municipales et provinciales. Mis en œuvre par Élections Québec, ce programme est offert gratuitement, partout au Québec, en français et en anglais.
- [Je vote au Québec](#) est un programme d'initiation au système électoral québécois et à l'exercice du droit de vote. Mis en place par Élections Québec, il prend la forme de séances de formation offertes à différentes clientèles, notamment aux classes de francisation ainsi qu'aux organismes communautaires qui travaillent auprès de personnes immigrantes.
- [ZED – Zone d'éducation à la démocratie](#) d'Élections Québec présente différents contenus liés à l'apprentissage de la démocratie. On y trouve des activités pédagogiques, des capsules vidéos et de l'information sur différentes initiatives qui permettent aux jeunes de se familiariser avec le fonctionnement des institutions démocratiques.
- [Vote étudiant](#), de CIVIX et Élections Canada, est un programme d'apprentissage qui offre aux élèves canadiens l'occasion de faire l'expérience du processus du vote et d'acquérir de bonnes habitudes citoyennes lors des élections fédérales.

GOUVERNANCE

Appuyé par un adjoint parlementaire, le premier ministre du Québec est responsable de la mise en œuvre de la Politique jeunesse et du Plan d'action jeunesse 2021-2024. Il revient au Secrétariat à la jeunesse d'assurer la coordination de la mise en œuvre du Plan d'action, en étroite collaboration avec les différents partenaires qui travaillent de manière concertée en faveur des jeunes.

Pour ce faire, le Secrétariat à la jeunesse peut compter sur l'appui d'un comité interministériel et d'un comité de partenaires, ainsi que sur divers mécanismes de consultation, de production et de transfert de connaissances, de même que sur des mécanismes de suivi et d'évaluation rigoureux.

Comité interministériel jeunesse

Formé de représentantes et de représentants des ministères et des organismes publics, le comité interministériel jeunesse poursuivra son mandat de soutenir le Secrétariat à la jeunesse dans la coordination de la Politique jeunesse, de la mise en œuvre de son plan d'action et de son suivi. Cette instance permet de traiter de manière transversale tous les enjeux qui concernent les jeunes. Le renforcement des collaborations et l'échange d'expertise en matière de jeunesse permettront au comité de favoriser l'arrimage entre les ministères en vue d'assurer une meilleure cohérence et une plus grande complémentarité de l'action gouvernementale en ce sens.

Comité de partenaires

Le Secrétariat à la jeunesse mettra sur pied un comité de partenaires, une instance composée de membres qui agissent dans différents domaines et auprès de jeunes aux profils variés. Le comité permettra notamment le partage d'informations sur des enjeux jeunesse émergents ou prioritaires, ainsi que sur des réalités vécues par les organismes jeunesse, tout en collaborant au suivi de la mise en œuvre du Plan d'action.

Cette initiative permettra au gouvernement de disposer d'un mécanisme pour sonder efficacement ses partenaires jeunesse et d'être en phase avec ce qui se passe sur le terrain.

Mécanismes de consultation

Pour bien connaître les réalités, les préoccupations et les besoins des jeunes, le gouvernement dispose de différents mécanismes de consultation, dont un outil pour sonder ces derniers et prendre en compte leurs voix.

Rencontres Perspectives jeunesse

Se démarquant par leur souplesse et leur accessibilité, les **rencontres Perspectives jeunesse** constituent un mécanisme de consultation qui permet aux ministères et aux organismes publics d'obtenir le point de vue des jeunes sur un sujet précis, par l'entremise de diverses activités. Ces rencontres servent à ce que la voix des jeunes, transmise grâce à la contribution des organismes jeunesse et des groupes de la société civile qui les représentent ou qui leur offrent des services, soit considérée dans l'élaboration des politiques et des plans d'action gouvernementaux.

Mécanismes de production et de transfert de connaissances

L'accès aux données scientifiques sur les jeunes est fondamental pour que l'action gouvernementale soit mieux guidée à leur égard.

Pour suivre les tendances sur les enjeux ciblés dans la Politique jeunesse, le gouvernement du Québec s'appuie sur des intrants continus de données statistiques et les derniers résultats de recherche en la matière.

Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec

La [Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec](#) regroupe les forces vives de la recherche et de l'intervention sur la jeunesse pour mieux connaître les diverses réalités des jeunes et répondre aux problèmes soulevés dans la Politique jeunesse, afin de permettre au gouvernement d'appuyer ses actions sur des données probantes.

Ses travaux font partie d'une vaste programmation de recherche en fonction des objectifs de la Politique jeunesse regroupés en quatre volets :

- Santé et bien-être ;
- Éducation, citoyenneté et culture ;
- Emploi et entrepreneuriat ;
- Jeunes issus des Premières Nations et jeunes Inuit.

Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans

Afin d'accéder à des données actualisées sur la jeunesse québécoise et de réaliser son rôle-conseil, le Secrétariat à la jeunesse, en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec, a créé une vitrine en ligne, soit la Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans. À terme, celle-ci comprendra 60 indicateurs jeunesse qui seront graduellement diffusés.

Cette vitrine présente des données mises à jour sur la situation des jeunes Québécoises et Québécois, en lien avec les sept axes d'intervention de la Politique jeunesse.

Collaborations internationales et échanges d'expertise

La Politique jeunesse et son Plan d'action s'inscrivent en cohérence avec les priorités du [Programme d'action mondial pour la jeunesse](#), lancé par l'Organisation des Nations Unies, en 1995, de même qu'avec la [Stratégie jeunesse de la Francophonie 2015-2022](#) de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le gouvernement du Québec souhaite poursuivre son travail de collaboration, sur le plan international, en matière de jeunesse.

- En 2018, une entente sur les échanges d'expertise en matière de gouvernance, de pratiques exemplaires, de politiques publiques et d'innovation sectorielle pour la jeunesse a été conclue avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- La même année, une feuille de route, qui visait notamment à poursuivre la mobilité entre les jeunes du Québec et de la France et à renforcer la collaboration et le partage d'expertise, a été signée.
- Le Secrétariat à la jeunesse participe à des événements internationaux, tels que les rencontres Regards croisés sur la jeunesse, qui permettent aux chercheurs, aux praticiens et aux jeunes du Québec et de la Francophonie de présenter leurs recherches et d'échanger sur des thèmes priorités par la jeunesse.

Suivi et évaluation

L'élaboration du Plan d'action jeunesse 2021-2024 a été réalisée sur la base des constats qui sont entre autres ressortis du rapport d'évaluation de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021.

En vue d'améliorer l'efficacité de l'intervention gouvernementale en matière de jeunesse, divers mécanismes seront mis en place pour que le suivi et l'évaluation du Plan d'action soient assurés. Ces mécanismes s'appuieront sur la collaboration de différents partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux qui mettent en œuvre les mesures du Plan d'action, de même que sur celle du comité des partenaires et du comité interministériel de la jeunesse. Le Plan d'action fera l'objet d'un bilan en 2024.

Tout au long de l'élaboration du présent Plan d'action, le Secrétariat à la jeunesse a pris en considération la diversité des jeunes et la capacité des projets à toucher des publics variés. L'analyse différenciée selon le sexe sera notamment appliquée lors du suivi annuel de la mise en œuvre de certaines mesures du Plan d'action jeunesse.

ANNEXE 1

TABLEAU SYNOPTIQUE DES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION JEUNESSE 2021-2024 ET DE LA POLITIQUE JEUNESSE

PLAN D'ACTION JEUNESSE 2021-2024

EMPLOI	ENTREPRENEURIAT	ENVIRONNEMENT	CULTURE	ÉDUCATION	SANTÉ	CITOYENNETÉ
Soutenir l'intégration et le maintien en emploi	Encourager la culture entrepreneuriale	Soutenir l'éducation à l'environnement et promouvoir l'écocitoyenneté	Favoriser l'accès à la culture dans toute sa diversité	Augmenter la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification des jeunes	Favoriser une santé mentale positive	Soutenir le développement de la pensée critique et l'engagement civique
Former et outiller les jeunes pour les métiers du futur	Soutenir le démarrage et la reprise d'entreprises	Contribuer à la création de milieux de vie verts	Soutenir la pratique d'activités culturelles	Favoriser l'accès aux activités parascolaires et aux services d'orientation scolaire et professionnelle	Promouvoir des comportements sains et sécuritaires	Favoriser les rapports égaux et le dialogue intergénérationnel et interculturel
Promouvoir le traitement équitable dans les milieux de travail et la conciliation entre les différentes sphères de vie	Promouvoir l'entrepreneuriat responsable	Faciliter le contact avec la nature	Valoriser et promouvoir la langue française	Valoriser les différents parcours de formation	Favoriser de bonnes habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif	Faciliter l'accès aux lieux décisionnels et préparer la relève



*Secrétariat
à la jeunesse*

Québec 